

« AGIR » un moyen pour vivre « Vie Libre »

Etre militant à « VIE LIBRE », cela nécessite une bonne formation. Elle peut s'acquérir de différentes façons. Par exemple le Mouvement met à notre disposition de nombreux documents. Ils sont malheureusement très peu utilisés. Un exemple : notre revue « Agir ».

« Agir » est un outil de travail pour parfaire notre formation. Il est le manuel du militant. Tous les sujets traités ont un rapport direct avec notre action.

« Agir » doit être utilisé par tous, individuellement et collectivement, dans les réunions d'équipes de base ou de section.

« Agir » est le support de nos objectifs d'action, il doit permettre à tous de se mettre à l'action plus facilement, de devenir responsables.

Si chaque Comité de section prend en charge, réfléchit, étudie l'ensemble des articles, les adhérents peuvent participer avec plus de suivi aux réunions de section, parce qu'ils y apprennent quelque chose et l'ensemble des membres de la section sera plus efficace.

En 1981, 3.250 abonnés à « AGIR » - (membres actifs 12.003).

En 1982, 3.000 abonnés à « AGIR » - (membres actifs 12.515).

En 1983, 2.750 abonnés à « AGIR » - (membres actifs ?).

Ces chiffres parlent. On constate une démobilité dans certaines régions. Voici quelques exemples :

Une région où il y a 1.600 cartes roses, 560 « AGIR » soit 1 pour 3. Dans une autre, 3.000 actifs, 435 « AGIR » soit 1 pour 6. Une autre encore, 880 cartes roses, 110 « AGIR » : 1 pour 8.

Ce recul de notre presse militante ne peut plus durer. Toutes les structures du Mouvement doivent réagir.

« AGIR » doit être dans toutes les familles militantes, il n'est pas réservé aux responsables.

Tous les membres cartes roses ont le droit de s'abonner à notre revue.

Que constatons-nous : la moitié des abonnements sont faits par envois groupés, payés par la section. Est-ce la bonne solution ? Ne sont-ils pas souvent oubliés dans un placard ?

Responsables, informez les membres actifs sur la valeur de notre revue, ce qu'elle peut leur faire découvrir. Incitez-les à prendre un abonnement à titre personnel, ainsi il aura plus de chance d'être utilisé que si on le distribue gratuitement.

Militants, demandez-la à vos responsables de section.

Que 1984 soit l'année où chaque famille, chaque militant, soit en possession de la revue « AGIR », afin de parfaire sa formation, d'acquérir de nouvelles connaissances. « Agir » peut nous aider à mener une action près des malades alcooliques et de leurs familles. Saisissons l'occasion d'être encore plus efficaces.

Louis LE BLEVEC

SOMMAIRE

Médico-Social	2 - 3	Sachons nous faire connaître Thèmes de réflexion pour 83/84	Vie Libre Calendrier National
La mission des C.H.A. Lettre d'un ministre à Vie Libre			
Formation	4 - 5	Réunion de section Organisons des réunions de qualité	Presse 10
Un cycle de formation efficace			Journée d'étude des correspondants-diffuseurs
Plan de 4 ans	6 - 7	Vie du Mouvement Stage des salariés	Adhésion 11
			Adhérer, c'est prendre un engagement

La mission des C.H.A.

La Direction Générale de la Santé a envoyé, aux services concernés, une circulaire sur la mission des centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie... Un document à connaître.

L'accompagnement du malade alcoolique

Les centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie sont des structures d'accueil, de soins et de prévention où est assuré le suivi ambulatoire de toute personne confrontée, de quelque manière que ce soit, à un problème d'alcoolisation, quel que soit le stade de cette alcoolisation.

Cet accompagnement est médical, relationnel et social :

Médical

L'alcoolisation importante conduit presque toujours à une intervention médicale, soit en raison des complications, soit par la nécessité d'évaluer l'évolution des symptômes cliniques et biologiques.

Si le centre doit pouvoir effectuer la plupart des interventions d'ordre médical, il n'est cependant pas conçu pour assumer certaines urgences qui nécessitent une hospitalisation.

Relationnel

Le suivi du patient doit être assuré par des entretiens avec un ou plusieurs membres de l'équipe médico-sociale du centre, qui, pour certains cas, devra travailler en étroite coordination avec le secteur psychiatrique. L'accompagnement du patient, qui peut être de longue durée, peut s'adresser également à la cellule familiale très souvent perturbée. Il nécessite donc une bonne coordination des membres de l'équipe soignante,

qui doit prévoir dans son emploi du temps, des réunions de synthèse.

Social

On assiste souvent chez le malade alcoolique à une lente et progressive désinsertion du tissu social où se mêlent difficultés familiales et professionnelles. L'équipe pluridisciplinaire du centre d'hygiène alimentaire et d'alcoologie, par l'intermédiaire de ses travailleurs sociaux, peut aider à la resocialisation, grâce à d'étroites coordinations avec les autres structures sociales de la cité.

Le centre d'hygiène alimentaire et d'alcoologie, structure au sein de la cité.

Le centre d'hygiène alimentaire et d'alcoologie, pour être efficace, doit être facilement accessible et être en étroite relation avec les différents organismes ou établissements qui concourent à la réinsertion du malade alcoolique (établissements hospitaliers spécialisés ou non, secteurs de santé mentale, services sociaux, justice, A.N.P.E., Mouvement d'aide aux buveurs, etc...). Il doit pouvoir assurer la coordination et le suivi des recours et démarches du malade alcoolique.

Relation avec les médecins libéraux

La collaboration des médecins libéraux aux activités du centre d'hygiène alimentaire et d'alcoologie local est une nécessité, car leur connaissance de la pratique quotidienne en fait des éléments

indispensables de l'équipe technique, comme l'a prévu la circulaire de 1975.

Que dans chaque centre hospitalier, quelques lits puissent être réservés à l'accueil des malades alcooliques pris en charge par un personnel motivé et compétent, existant ou à former en tant que de besoin, pour répondre aux exigences thérapeutiques précédemment évoquées, et que dans les établissements hospitaliers où cela est nécessaire, soit créée une véritable unité d'alcoologie. Je vous rappelle les termes de la circulaire DGS/454/AS 2 du 28 Mars 1978, relative à l'organisation des soins aux malades alcooliques dans les hôpitaux généraux. Cette instruction permet d'organiser une prise en charge efficace des personnes hospitalisées présentant un problème lié à la consommation de l'alcool. Je vous demande d'organiser dans votre département, la prise en charge dans les établissements hospitaliers, de ces personnes, après avoir évalué les besoins à partir d'enquêtes épidémiologiques auxquelles vous associerez les différents intervenants en alcoologie.

Que des membres de l'équipe du centre d'hygiène alimentaire et d'alcoologie participent effectivement à la prise en charge des malades alcooliques lors de leur hospitalisation dans les différents services, afin de mieux pouvoir amorcer l'accompagnement thérapeutique qui doit être pratiqué à la sortie de l'hôpital.

Les malades désocialisés, momentanément ou non, ont besoin souvent d'un hébergement de « dépannage ». C'est la raison pour laquelle, en dehors de l'hôpital, il sera parfois utile de créer un pe-

tit centre d'hébergement temporaire au sein de la cité, où l'équipe du centre d'hygiène alimentaire et d'alcoologie assurera la continuité de la prise en charge des malades.

Relations avec les mouvements d'aide aux buveurs

Certains centres se sont attachés la coopération de mouvements d'aide aux buveurs en leur demandant d'assurer bénévolement, dans les locaux du centre, une permanence de quelques heures par semaine. La complémentarité des actions de ces mouvements par rapport à celles du centre peut être une aide précieuse pour certains consultants. Lorsque cela sera possible, vous veillerez à ce que cette coopération puisse devenir effective tout en précisant bien le cadre dans lequel elle s'inscrit, notamment en ce qui concerne la liberté de choix des malades.

La bonne insertion des centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie au sein de la cité et les liens qu'ils créeront avec tous les établissements sanitaires et sociaux, doivent les conduire à devenir des structures de base et des lieux de référence en alcoologie.

L'alcoolisme peut être considéré comme la troisième cause de morbidité et de mortalité en France et représente une charge importante pour les régimes de sécurité sociale. C'est dire l'intérêt qui s'attache aux structures de prévention et de soins, comme les centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie.

Je vous demande donc de veiller tout particulièrement à l'application de ces instructions et de les diffuser auprès de tous les intervenants concernés et notamment auprès des médecins inspecteurs de la santé de votre département.

Vous m'adresserez, au cours du dernier trimestre 1983, un rapport synthétique sur les besoins identifiés dans votre département et sur les dispositifs mis en place. Ces rapports feront l'objet d'une étude nationale qui vous sera diffusée par la suite.

Le Ministre de la Santé.

Circulaire DGS/137/2D du 15 mars 1983.

Le Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale répond à Vie Libre

Le décret-loi du 31 mars 1983 a institué le forfait obligatoire de 20 francs par jour d'hospitalisation à la charge de l'assuré social.

Les Mouvements Vie Libre, Croix Bleue et Croix d'Or ont rédigé en commun une lettre de protestation. Chaque association l'a fait parvenir aux ministères concernés.

Voici la réponse que nous a adressée le 21 juin 1983 Pierre Bérégovoy, ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale.

Vous avez appelé mon attention sur l'application du forfait journalier institué par la loi du 19 Janvier 1983.

Fixé à 20,00 Francs par le décret du 31 Mars 1983, il représente une contribution des intéressés aux frais d'hébergement ou d'entretien entraînés par une hospitalisation quelle qu'en soit la cause, à l'exception des cas de prise en charge par les organismes d'assurance maladie expressément prévus par la loi : maternité, accidents du travail, invalides de guerre, enfants handicapés hébergés dans des établissements d'éducation spécialisée ou professionnelle.

L'alcoolisme, qui demeure le plus important et le plus préoccupant des fléaux sociaux et contre lequel le Gouvernement entend poursuivre son action, est en effet à l'origine de nombreuses hospitalisations :

— 40 % des malades hospitalisés dans des établissements psychiatriques et les services psychiatriques.

— 20 à 40 % des malades traités dans les services « hommes » des hôpitaux généraux.

Diverses actions sur les conditions de travail, projet de loi contre l'alcoolisme, campagnes d'information, taxe sur les alcools, représentent les différents aspects de la politique de lutte contre l'alcoolisme.

Dans ce cadre général de prévention, l'instauration du forfait journalier répond en priorité à la volonté du Gouvernement de réduire les inégalités en remédiant à des disparités injustifiées. En effet, les personnes accueillies en long séjour se voient demander un prix d'hébergement élevé, alors que les personnes hospitalisées au delà du 30ème jour sont exonérées du ticket modérateur. Par ailleurs, les personnes accueillies dans les établissements sociaux ou soignées à domicile sont tenues de couvrir leurs dépenses d'entretien avec leurs ressources propres.

Enfin, il s'agit d'éviter que certaines personnes ne soient incitées à demeurer en établissement sanitaire lourd pour des raisons strictement financières, alors qu'elles pourraient être accueillies dans des établissements mieux adaptés à leurs besoins ou maintenues à domicile. Cette orientation est conforme à la fois au souci d'assurer aux intéressés un cadre de vie satisfaisant et à la volonté d'éviter des dépenses injustifiées pour la collectivité.

En conséquence, les malades alcooliques supportent, dans les conditions de droit commun, le forfait journalier qui peut être pris en charge par l'aide sociale si les ressources de l'intéressé le justifient.

Pierre BEREGOVY.

une expérience à étendre

un cycle de formation efficace

Le département de la Seine-Saint-Denis (93) a créé cette année un cycle de formation de sept journées d'études réparties sur six mois, pour tous les militants.

Préparées collectivement, ces journées ont permis à de nombreux militants de prendre des responsabilités. Pour l'année 83/84, le cycle a été reconduit.

Voici la présentation du travail réalisé en Seine-Saint-Denis. Leur expérience est à étendre. Pourquoi ne pas s'en inspirer dans tous les départements ?

Nous avons réussi à faire un travail constructif où tout le monde a pu s'exprimer. Copines et copains avaient pris conscience qu'être militant, c'est être responsable et implique bien connaître le Mouvement. Le Comité Départemental a organisé ces journées de formation continue, avec pour thèmes : le Mouvement, sa Charte, ses structures, ses originalités, etc...

Ces journées répondent à un besoin de formation progressif et efficace des militants. Anciens et nouveaux, ensemble nous avons avancé pour devenir d'authentiques militants, capables d'écouter et de s'exprimer.

Bien entendu, cela a représenté un travail collectif, un effort de la part de tous.

Le Comité Départemental a proposé la création d'une Commission Formation chargée de la mise au point des Thèmes, du Calendrier et de l'animation de ces journées. Elle a dû étudier les textes qui se rapprochent des su-

jets envisagés pour les revoir en profondeur, afin de bien se pénétrer de leur contenu pour l'assimilation et l'application des idées proposées.

Il a fallu remonter aux sources, apporter les corrections nécessaires d'interprétation et faire en somme une coordination interne.

Plus de motivations

Le calendrier a été établi pour évoluer sans contrainte, mais avec clarté, dans le cheminement de la réflexion. Pour éviter toute lassitude d'attention, l'horaire retenu a été : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Pour permettre à un maximum de militants de participer, ces journées eurent lieu le samedi.

Pour l'animation des thèmes, nous avons sollicité des responsables nationaux du Mouvement, des docteurs, et une assistante sociale.

Chacune de ces journées a demandé à tous de prendre ses responsabilités : mobilisation de chaque section pour accueillir les copains, nécessité de rencontres avec les municipalités pour avoir une salle de réunion, entretiens avec les personnes devant animer ces journées.

Le parcours comprend bien des thèmes (voir encadré) variés, et une quantité de sujets à défricher. Cette formation s'est affirmée comme essentielle car, elle seule, garantit le moyen d'agir avec compétence et est le complément de la formation faite par l'action, soit-dit la plus importante.

Dans notre Département, le temps était venu de répondre présent pour un même idéal, de s'engager à fond dans l'unité et dans l'action par la Formation.

Les résultats sont là.

Après ce cycle, avec une participation moyenne de trente militants par journée, il est apparu une nouvelle dimension dans la prise des responsabilités par les militants. Plus de motivation à postuler à des postes de responsables par les nouveaux ; nettement constatée lors des élections du bureau dans les Sections et au Département. Un sentiment ressort au niveau départemental : nous vivons plus en unité, en échanges inter-sections, communément responsables dans sa conduite et en toute connaissance du Mouvement dans lequel les militants ont adhéré et cela permet à chacune, à chacun, de mieux situer son rôle.

Force est de dire que l'action consiste à être stimulée et déve-

Il suffit de vouloir

Comme secrétaire-adjoint de la Section, nous ne comprenions pas vraiment le sens réel du Mouvement. Situation peu confortable. On se demandait si on devait continuer.

A cette période le Comité Départemental a organisé un cycle de formation. Nous avons pensé y participer, pensant que c'était le seul moyen de savoir réellement si nous étions capables de devenir d'authentiques militants.

Ces journées nous apportèrent beaucoup dans la connaissance de VIE LIBRE et de ses structures. Nous avons découvert l'utilité de toute une documentation à l'usage des militants et surtout l'action qu'il était possible de mener dans la lutte contre l'alcoolisme et ses causes.

Nous nous sommes surtout rendu compte de la nécessité de cette formation et de son utilité au moment des élections du bureau de section où on nous proposa de nous présenter comme secrétaire-titulaire. L'acquis de ces derniers mois nous avait donné un point de départ et on a accepté.

La prise d'une responsabilité nous a donné le sentiment d'être mieux intégré au Mouvement et de comprendre le fonctionnement d'une Section. Avant, on ne se sentait pas capables, pas assez motivés, pour assumer des responsabilités.

Une affaire de couple

Maintenant nous savons que nous ne sommes pas seuls pour l'action : les Sections sont la base qui fait le Mouvement.

Nous avons appris le sens familial de l'adhésion à Vie Libre et l'importance d'être un foyer militant, ma femme par solidarité est abstinente et carte rose militante. Elle a maintenant confiance en ma guérison : « Tout baigne dans l'huile ! ».

Pour nous l'action militante est une affaire de couple, notre ouverture à la formation nous a élargi contacts et échanges entre militants. C'est très important dans l'apport d'Amitié et l'Aide à l'in-

tégration dans la Vie pour notre Action.

Cette formation progressive nous a permis de prendre conscience que pour être militants nous devons bien connaître l'ensemble des rouages du Mouvement.

Nous avons appris à observer, écouter, informer, ça nous a donné la force de prendre des responsabilités dans la Section et aujourd'hui comme délégué au Département.

Pouvoir nous exprimer librement nous a apporté le sens de l'échange et appris à s'expliquer d'une façon claire. Cette formation départementale a été très importante pour la consolidation de notre adhésion à Vie Libre.

Nous espérons pouvoir participer pleinement au nouveau programme de Formation prévu pour 1983/84. Ces journées sont essentielles pour nous apporter les éléments indispensables à une véritable action de base et faire partager la joie de la guérison.

Nous avons découvert qu'être militant c'est être responsable. IL SUFFIT DE VOULOIR !

Josiane et Michel BRISPOT,
Section AUBERVILLIERS (93).

loppée par une solide formation et ces journées ont réactivé notre militantisme.

L'aboutissement de ce cycle de formation peut se résumer par l'équation : **Action + Formation = Militant Actif.**

A l'issue de ce programme, le Comité Départemental a demandé à ce qu'une réunion de synthèse de ces journées soit faite pour juger de cette expérience.

Il en est ressorti un constat positif dans son déroulement et cette formation a eu pour effet un épanouissement de beaucoup de militants au sein de sa Section et du Département, amenant à prendre des responsabilités en tant que véritable militant.

A la lumière de cette expérience, il a été proposé de reconduire ces journées de formation pour 1983 - 1984 en un nouveau cycle (voir encadré). Nous espérons que celui-ci sera aussi riche en apport de connaissance que le précédent.

Un enjeu que nous renouvelons, une expérience peut-être à étendre...!

Alexandre ROUSSEL

CYCLE DE FORMATION EN SEINE SAINT DENIS 1982-1983	
La CHARTE - Son esprit	9 octobre 1982
Le Règlement Intérieur	30 octobre 1982
Les responsabilités - L'Administratif - Le Médico-Social	13 novembre 1982
L'animation des sections	27 novembre 1982
L'audio-visuel	11 décembre 1982
Le Correspondant-Diffuseur	29 janvier 1983
L'action représentative	19 février 1983
Le problème des rechutes.	19 mars 1983
Relations Médecins-militants	
Importance de l'adhésion à V.L.	10 septembre 1983
Rôle des militants dans les sections	
Animation d'une réunion.	8 octobre 1983
Continuité du Médico-social	
Rôle et fonctionnement d'une Commission.	5 novembre 1983
La Presse V.L.	3 décembre 1983
LIBRES son impact ?	
AGIR son utilisation ?	7 janvier 1984
La Sécurité Sociale.	11 février 1984
La Pyramide	10 mars 1984
Révision de la Pyramide et synthèse de ces journées.	
Préparation du Congrès National	7 avril 1984
	5 mai 1984

4ème theme du plan de 4 ans :

Sachons nous faire connaître

Notre thème d'année « force d'action et de représentation dans une France alcoolisée »... tout un programme. Vie Libre nous invite cette année, plus que jamais, à bouger, lutter, se faire entendre... et surtout se faire comprendre.

L'alcoolisation évolue, mais le fléau reste le même... Voici quelques éléments de réflexions pour entreprendre notre vaste thème d'année.

« VIE LIBRE » est un Mouvement dont la force est l'Action et la Représentation. Elles doivent être menées en toute honnêteté avec soi-même, avec un sens social dans le travail et les différentes institutions.

A travers l'Esprit du Mouvement, l'Action individuelle se situe envers les familles : dans le travail, les quartiers, sur les institutions et à aider les malades à prendre conscience de leur maladie.

Le moyen de travail le plus précieux pour un militant est la Carte de relation. Il ne faut jamais oublier de l'établir et de s'en servir. « VIE LIBRE » est un Mouvement où l'Action est le fait d'un collectif. Si en 1953, « VIE LIBRE » était une utopie... en 1983, il est une réalité vivante construite sur un long combat des convictions de chacun.

« VIE LIBRE » doit déranger, pousser les gens à se poser des questions et à s'interroger en eux-mêmes. Nous devons être, dans le plus beau sens du terme, un Mouvement « REVOLUTIONNAIRE ».

A tous les niveaux, chacun de nous doit se sentir concerné par l'homme écroulé qui peut être relevé que grâce à notre Action et l'honnêteté que nous avons face à l'alcoolisation.

Pour que « VIE LIBRE » avance, la mobilisation des militants est très importante.

Mobilisons-nous

Le rôle des conjoints des malades est à ne pas négliger, n'oublions pas que eux aussi sont malades à leur manière et qu'ils ont envie de partager notre amitié.

Il ne faut pas hésiter à s'occuper et à soigner le conjoint avant le malade. Sans le consentement unanime de la cellule familiale, l'horizon est dur à atteindre. On ne peut le guérir qu'en transformant profondément son mode de vie, sa façon de penser. Il est donc très important que sa famille évolue à la même vitesse que lui, ses enfants sont notre relève.

Aux réunions, un conjoint qui ne parle pas, n'est pas forcément un timide, mais un homme, une femme, dont la personnalité entière est malade aussi.

Il nous faut aussi nous ouvrir vers l'extérieur, ne pas omettre de prodiguer toutes informations nécessaires à notre présence dans les diverses manifestations, écoles d'infirmières, FAC, centres culturels municipaux et médecine du travail, C.H.S., où tout notre éventail peut être élargi. Notre audience peut être amplifiée avec les radios libres. Sachons entretenir avec soin nos relations avec les élus et adjoints municipaux à la santé et aux affaires sociales.

Alors, « VIE LIBRE » avancera sur un sol solide avec dans le cœur, notre force d'amitié, et, Homme qui que tu sois, saches que tu nous es très précieux.

Nous avons été capables de prouver que nous pouvions nous réunir, réfléchir ensemble, sur notre avenir, et d'en tirer une réflexion. A terme, notre ambition est d'exister davantage au sein de la société. Aujourd'hui, elle se doit de reconnaître notre représentativité, donc nous démarginaliser.

Nous sentons à la base, une volonté nouvelle de faire éclater les ghettos et cloisonnements dans lesquels se trouvaient jusqu'ici emprisonnés les malades alcooliques.

Laissons parler la plus sage des intelligences, celle du cœur et si nous voyons que les roses ont des épines, alors pourquoi ne pas voir que les épines ont des roses.

Alexandre ROUSSEL.

ALERTE A L'ESCROC

Nous informons tous nos adhérents qu'une personne voyage depuis plusieurs mois dans de nombreux départements et se réfère de son appartenance à VIE LIBRE pour se faire remettre de l'argent.

Nous mettons en garde nos militants contre l'attitude malhonnête de cet homme qui utilise les adresses publiées dans l'agenda de VIE LIBRE pour se rendre dans nos sièges et permanences, ou au domicile des militants.

Thèmes de réflexion pour 83 - 84

VIE LIBRE, son existence et son action dans le contexte social actuel.

- . Voir le problème qui se pose.
- . Analyser le sens familial et populaire à la fois du Mouvement.
- . Quelle action peut en découler, reprendre la CHARTE.

L'Equipe de base, maillon central du Mouvement.

- . Découvrir les dimensions du Mouvement, signification de ce noyau.
- . Mise en évidence de son rôle d'équipe de travail.

VIE LIBRE, face à nous-mêmes.

- . Valeur de notre engagement.
- . Notre notion est-elle formatrice, promotionnelle ?
- . Sommes-nous à l'écoute de la personne humaine et de ses problèmes ?

Notre action collective.

- . Revaloriser la cellule familiale.
- . Revoir notre activité sur les lieux de travail.
- . Les objectifs d'action nationaux - où en sommes-nous ?

Action vis-à-vis des Pouvoirs Publics.

- . Nos entretiens aux divers échelons communaux, départementaux.
- . Responsabilités devant les problèmes de l'alcoolisation.
- . Comment menons-nous nos démarches ?

Notre représentativité devant les Pouvoirs Publics.

- . Savons-nous convaincre pour lutter contre les causes ?
- . Etre représentatifs de 30 Ans d'action du Mouvement.
- . Etre une force revendicative et représentative face à tous ceux qui font la vie collective.

Nécessité de créer des liens associatifs.

- . Où en sont nos échanges avec les autres associations, syndicats ?
- . Quelle est leur importance, quelle place leur accordons-nous ?
- . Dans le contexte social présent, voir la force d'une vie associative plus grande.

Omniprésence de VIE LIBRE dans notre société.

- . Notre unité = notre force.
- . Nos démarches doivent se faire dans un sens positif pour maintenir nos positions acquises dans l'intérêt du Mouvement.

Adhésions, Renouvellements et non-Renouvellements.

- . Y a-t-on songé ?
- . Quel pourcentage en ce qui nous concerne ?
- . Essayons de trouver l'origine de ce problème.

Propositions de thèmes de réunions de section

BIENTOT LES FETES !

Comment allons-nous vivre celles-ci dans notre abstinence ?

NECESSITE DE L'ABSTINENCE ABSOLUE !

Comment vivre comme n'importe quel individu sans l'alcool ?

LE BONHEUR !

Que signifie-t-il pour vous ? Comment le vivez-vous ?

IMPORTANCE DU CONJOINT DANS L'ABSTINENCE !

Abstinence familiale ?
Rôle des enfants ?

NOS RENCONTRES AVEC LES MALADES ?

Le malade vient nous voir...
Le militant va voir le malade...

DIFFICULTES A LA SORTIE DE CURE !

Réaction du malade, de son entourage.
Importance de nos contacts : avant, pendant et après.

FAMILLES ET ISOLEES !

Le problème de la solitude, comment y pallier ?

LA FRANCHISE ENTRE MILITANTS !

Importance de la confiance pour notre unité.
Nécessité de l'Amitié pour l'action.

LES RECHUTES !

Sommes-nous à l'écoute des malades ?
Avons-nous conscience de ce problème ?
Comment agir avec efficacité ?

LIBRES ET AGIR

Quelle place tiennent-ils dans nos réunions ?
Savons-nous utiliser AGIR comme moyen de formation ?

Organisons des réunions de qualité

Une réunion a pour but d'être formatrice. L'efficacité de notre action en dépend... Des réunions bien menées, à partir des équipes de bases, dans le respect des structures, font avancer notre projet vers une société qui ne soit plus esclave de l'alcool... Mais prenons-nous les moyens...

Trop de réunions tournent en soirées d'amicales, où chacun parle, jardin, popotte, politique, etc... De tout, sauf des objectifs du Mouvement.

La réunion a pour but de travailler ensemble, d'y trouver des idées, d'aller de l'avant, d'être formatrice, objective. Chacun doit dire son mot et non approuver par un hochement de tête, ou en claquant des mains pour faire comme tout le monde.

Une réunion mal menée sera un recul pour la section, où l'on sera toujours en retard d'un mois. Au bout de douze, cela fait un an de retard, pensons-y.

Reconstruisons nos équipes de bases, ou de quartiers. Refaisons les révisions d'activités ; (avec nos membres sympathisants, où sont-ils ? « assistants sociaux, médecins, etc... »).

Rencontre du bureau

Ces réunions d'équipes de bases sont indispensables, car chaque équipe est un élément de la section. Chaque équipe ne travaille pas de la même façon (ex. : sections semi-rurales et urbaines). Les points de vue, les gens, le contexte est différent. Les réunions d'activités accompagnées de comptes-rendus remontés en sections, permettront le débat.

Des membres candidats à partir des équipes de bases seront élus au comité de sections et parmi ceux-ci, il en ressortira un bureau ou, par exemple, le trésorier sera d'un village et le secrétaire de la ville.

Avant la réunion de section, une rencontre du bureau est nécessaire. Le bureau étant issu des équipes de bases, chacun des membres proposera des idées, des objectifs, ou la bonne marche dans la continuité. Le bureau

proposera, car il n'est que l'exécutif de toutes les structures. Les propositions devront être soumises au vote par un comité de section responsable au nom de la base.

Le comité de section, lui seul, tranche. Le bureau n'est pas seul responsable. Encore moins les titres.

Les réunions de comités de sections doivent elles aussi, exister. Si l'on saute cette structure entre l'équipe de base et la réunion mensuelle de section, nous n'avançons plus. La 'présidentité' s'installe. Les conflits vont planer et dégringoler sur la section. Quelle avancée cela donnera ? Réfléchissons-y ensemble.

Un point important, les permanences. Comment sont-elles menées ? Trop souvent à côté de la plaque. L'accueil du malade passe en second plan. La permanence doit être axée sur le malade, le nouveau, que l'on accueille, sa famille, assistants sociales, médecins. La permanence, n'est-ce pas là où vraiment l'on parle de la maladie ?

Trop souvent, l'on discute de conflits internes à la section. Cela donne une mauvaise idée de notre Mouvement au malade.

La permanence ne doit pas non plus servir de réunion de bureau. Le nouveau ou le malade en soins se demandera où il est tombé. Chez le Grand ? A coup sûr que l'on ne le reverra pas.

La réunion de section

Qui va animer cette réunion ? Le responsable ? Un des membres du bureau ? Un des membres du comité ? Et pourquoi pas un membre actif sans titre ? Mais il a un titre quand même, il est militant, il est buveur guéri, il est abstinent volontaire, etc... Il est « Vie Libre ».

Si nous avons eu soins de demander lors de la dernière réunion mensuelle aux militants de bases de la section, un volontaire pour animer la réunion prochaine, et que ce volontaire, nous l'avons invité à la réunion de bureau et au comité, et bien cette réunion va pouvoir se faire dans un but idéal (la promotion). Ce copain prendra conscience de son rôle (animateur d'un soir, certes, mais quelle victoire sur soi).

Ensemble, bureau et comité auront préparé un thème pour cette réunion (avec des outils, bien sûr, AGIR et LIBRES, ou à partir de faits, marquant la vie de leur section). Cette réunion devra être conduite avec le souci de faire participer toutes et tous, jeunes et anciens. Cette réunion mensuelle doit être avant tout un débat. Une réunion menée sans la réflexion est inutile, fatigante, etc...

Le thème choisi quel qu'il soit, devra toujours se dérouler avec un **Voir**, La **Réflexion** et l'**Action**.

Si dans cette section, il y a un délégué du conseil national, qu'il n'oublie pas qu'il est porteur des objectifs du Mouvement, et qu'il se doit de les rappeler, tout comme les délégués départementaux, qui se le doivent aussi. Ils font partie de la base.

Restons vigilants

Dans certaines réunions, il faudra parler des loisirs. Mais là encore, restons vigilants ! Axons la réunion, d'abord sur les objectifs et le concret, avant d'aborder les loisirs.

Ce qui est souhaitable, est de proposer une réunion exceptionnelle loisirs, où chacun aura le temps de donner ses idées. Car deux réunions dans une on risque d'en baeler une. Devinez laquelle ?

Pour la réunion loisirs, pensez à une commission d'abord et essayez d'y voir vos jeunes !

Des réunions bien menées à partir des équipes de bases dans le respect des structures et d'autrui, ne feront qu'avancer les choses et régleront à coup sûr une bonne harmonie entre toutes et tous. Ceci nous pouvons le faire. Nous nous devons de le faire.

Maurice LEBORGNE,
André LEVERT.

Il suffit de vouloir

Comme secrétaire-adjoint de la Section, nous ne comprenions pas vraiment le sens réel du Mouvement. Situation peu confortable. On se demandait si on devait continuer.

A cette période le Comité Départemental a organisé un cycle de formation. Nous avons pensé y participer, pensant que c'était le seul moyen de savoir réellement si nous étions capables de devenir d'authentiques militants.

Ces journées nous apportèrent beaucoup dans la connaissance de VIE LIBRE et de ses structures. Nous avons découvert l'utilité de toute une documentation à l'usage des militants et surtout l'action qu'il était possible de mener dans la lutte contre l'alcoolisme et ses causes.

Nous nous sommes surtout rendu compte de la nécessité de cette formation et de son utilité au moment des élections du bureau de section où on nous proposa de nous présenter comme secrétaire-titulaire. L'acquis de ces derniers mois nous avait donné un point de départ et on a accepté.

La prise d'une responsabilité nous a donné le sentiment d'être mieux intégré au Mouvement et de comprendre le fonctionnement d'une Section. Avant, on ne se sentait pas capables, pas assez motivés, pour assumer des responsabilités.

Une affaire de couple

Maintenant nous savons que nous ne sommes pas seuls pour l'action : les Sections sont la base qui fait le Mouvement.

Nous avons appris le sens familial de l'adhésion à Vie Libre et l'importance d'être un foyer militant, ma femme par solidarité est abstinente et carte rose militante. Elle a maintenant confiance en ma guérison : « Tout baigne dans l'huile ! ».

Pour nous l'action militante est une affaire de couple, notre ouverture à la formation nous a élargi contacts et échanges entre militants. C'est très important dans l'apport d'Amitié et l'Aide à l'in-

tégration dans la Vie pour notre Action.

Cette formation progressive nous a permis de prendre conscience que pour être militants nous devons bien connaître l'ensemble des rouages du Mouvement.

Nous avons appris à observer, écouter, informer, ça nous a donné la force de prendre des responsabilités dans la Section et aujourd'hui comme délégué au Département.

Pouvoir nous exprimer librement nous a apporté le sens de l'échange et appris à s'expliquer d'une façon claire. Cette formation départementale a été très importante pour la consolidation de notre adhésion à Vie Libre.

Nous espérons pouvoir participer pleinement au nouveau programme de Formation prévu pour 1983/84. Ces journées sont essentielles pour nous apporter les éléments indispensables à une véritable action de base et faire partager la joie de la guérison.

Nous avons découvert qu'être militant c'est être responsable. IL SUFFIT DE VOULOIR !

Josiane et Michel BRISPOT,
Section AUBERVILLIERS (93).

loppée par une solide formation et ces journées ont réactivé notre militantisme.

L'aboutissement de ce cycle de formation peut se résumer par l'équation : **Action + Formation = Militant Actif.**

A l'issue de ce programme, le Comité Départemental a demandé à ce qu'une réunion de synthèse de ces journées soit faite pour juger de cette expérience.

Il en est ressorti un constat positif dans son déroulement et cette formation a eu pour effet un épanouissement de beaucoup de militants au sein de sa Section et du Département, amenant à prendre des responsabilités en tant que véritable militant.

A la lumière de cette expérience, il a été proposé de reconduire ces journées de formation pour 1983 - 1984 en un nouveau cycle (voir encadré). Nous espérons que celui-ci sera aussi riche en apport de connaissance que le précédent.

Un enjeu que nous renouvelons, une expérience peut-être à étendre...

Alexandre ROUSSEL

CYCLE DE FORMATION EN SEINE SAINT DENIS 1982-1983	
La CHARTE - Son esprit	9 octobre 1982
Le Règlement Intérieur	30 octobre 1982
Les responsabilités	
L'Administratif	
Le Médico-Social	13 novembre 1982
L'animation des sections	27 novembre 1982
Le Correspondant-Diffuseur	11 décembre 1982
L'action représentative	29 janvier 1983
Le problème des rechutes.	19 février 1983
Relations Médecins-militants	
Importance de l'adhésion à V.L.	10 septembre 1983
Rôle des militants dans les sections	
Animation d'une réunion.	8 octobre 1983
Continuité du Médico-social	
Rôle et fonctionnement d'une Commission.	5 novembre 1983
La Presse V.L.	3 décembre 1983
LIBRES son impact ?	
AGIR son utilisation ?	7 janvier 1984
La Sécurité Sociale.	11 février 1984
La Pyramide	10 mars 1984
Révision de la Pyramide et synthèse de ces journées.	
Préparation du Congrès National	7 avril 1984
	5 mai 1984

4ème theme du plan de 4 ans :

Sachons nous faire connaître

Notre thème d'année « force d'action et de représentation dans une France alcoolisée »... tout un programme. Vie Libre nous invite cette année, plus que jamais, à bouger, lutter, se faire entendre... et surtout se faire comprendre.

L'alcoolisation évolue, mais le fléau reste le même... Voici quelques éléments de réflexions pour entreprendre notre vaste thème d'année.

« VIE LIBRE » est un Mouvement dont la force est l'Action et la Représentation. Elles doivent être menées en toute honnêteté avec soi-même, avec un sens social dans le travail et les différentes institutions.

A travers l'Esprit du Mouvement, l'Action individuelle se situe envers les familles : dans le travail, les quartiers, sur les institutions et à aider les malades à prendre conscience de leur maladie.

Le moyen de travail le plus précieux pour un militant est la Carte de relation. Il ne faut jamais oublier de l'établir et de s'en servir. « VIE LIBRE » est un Mouvement où l'Action est le fait d'un collectif. Si en 1953, « VIE LIBRE » était une utopie... en 1983, il est une réalité vivante construite sur un long combat des convictions de chacun.

« VIE LIBRE » doit déranger, pousser les gens à se poser des questions et à s'interroger en eux-mêmes. Nous devons être, dans le plus beau sens du terme, un Mouvement « REVOLUTIONNAIRE ».

A tous les niveaux, chacun de nous doit se sentir concerné par l'homme écroulé qui peut être relevé que grâce à notre Action et l'honnêteté que nous avons face à l'alcoolisation.

Pour que « VIE LIBRE » avance, la mobilisation des militants est très importante.

Mobilisons-nous

Le rôle des conjoints des malades est à ne pas négliger, n'oublions pas que eux aussi sont malades à leur manière et qu'ils ont envie de partager notre amitié.

Il ne faut pas hésiter à s'occuper et à soigner le conjoint avant le malade. Sans le consentement unanime de la cellule familiale, l'horizon est dur à atteindre. On ne peut le guérir qu'en transformant profondément son mode de vie, sa façon de penser. Il est donc très important que sa famille évolue à la même vitesse que lui, ses enfants sont notre relève.

Aux réunions, un conjoint qui ne parle pas, n'est pas forcément un timide, mais un homme, une femme, dont la personnalité entière est malade aussi.

Il nous faut aussi nous ouvrir vers l'extérieur, ne pas omettre de prodiguer toutes informations nécessaires à notre présence dans les diverses manifestations, écoles d'infirmières, FAC, centres culturels municipaux et médecine du travail, C.H.S., où tout notre éventail peut être élargi. Notre audience peut être amplifiée avec les radios libres. Sachons entretenir avec soin nos relations avec les élus et adjoints municipaux à la santé et aux affaires sociales.

Alors, « VIE LIBRE » avancera sur un sol solide avec dans le cœur, notre force d'amitié, et, Homme qui que tu sois, saches que tu nous es très précieux.

Nous avons été capables de prouver que nous pouvions nous réunir, réfléchir ensemble, sur notre avenir, et d'en tirer une réflexion. A terme, notre ambition est d'exister davantage au sein de la société. Aujourd'hui, elle se doit de reconnaître notre représentativité, donc nous démarginaliser.

Nous sentons à la base, une volonté nouvelle de faire éclater les ghettos et cloisonnements dans lesquels se trouvaient jusqu'ici emprisonnés les malades alcooliques.

Laissons parler la plus sage des intelligences, celle du cœur et si nous voyons que les roses ont des épines, alors pourquoi ne pas voir que les épines ont des roses.

Alexandre ROUSSEL.

ALERTE A L'ESCROC

Nous informons tous nos adhérents qu'une personne voyage depuis plusieurs mois dans de nombreux départements et se réfère de son appartenance à VIE LIBRE pour se faire remettre de l'argent.

Nous mettons en garde nos militants contre l'attitude malhonnête de cet homme qui utilise les adresses publiées dans l'agenda de VIE LIBRE pour se rendre dans nos sièges et permanences, ou au domicile des militants.

Le calendrier national Vie Libre

Dans les pages centrales d'AGIR N° 110, nous avons à notre disposition un calendrier qui programme des activités. Ce n'est pas un livre de recettes. Il n'y a pas de solutions toutes faites. C'est tout simplement un document de réflexion, qui doit servir d'outil de travail.

Si chaque section, chaque Comité Départemental, travaille avec le calendrier national, cela permettra une meilleure prise en charge de nos objectifs d'action.

Il faut que toutes les structures soient sur la même longueur d'onde.

en 1984

Un exemple qui montre le contraire : 1983, année des congrès régionaux. Dans plusieurs régions, il y a eu encore des congrès départementaux.

Quand on regarde la brochure du Conseil National, on remarque que beaucoup de sections et de comités départementaux n'ont pas envoyé les questionnaires sur les rapports d'activités.

En 1984, cela ne doit plus exister. Si chaque responsable prend en charge ce calendrier, nous devrions avoir un vrai rapport d'activité nationale.

Vous avez toujours la possibilité d'y ajouter d'autres activités, mais nous vous demandons de faire le maximum, pour que soit respecté l'ensemble de son contenu.

Stage de formation des salariés Vie Libre

Pourquoi ce stage ? Il est la réponse à une demande de tout le personnel « VIE LIBRE ». Il a permis à tous de faire connaissance, d'établir une relation, de mettre en commun des méthodes de travail, des moyens, voir aussi ce qui va et ce qui ne va pas ; ces échanges ont eu lieu surtout pendant les pauses et les soirées, parce que le reste de la journée avait un programme bien établi ; le thème : **gestion du temps et de l'énergie.**

Chaque année, les permanents ont l'habitude de se rencontrer, au mois de mai, à la veille du Comité National. Pour 1983, le Comité National a décidé d'organiser un stage de trois jours, avec la participation de tous les salariés du Mouvement.

Ce stage a eu lieu les 4, 5 et 6 mai, à Presles, dans le Val-d'Oise, nous étions 23, l'animation était assurée par deux animateurs, un homme et une femme de l'association ETERC.

Un sujet très vaste qui nous concerne tous, militants « VIE LIBRE ». Savoir gérer notre temps,

c'est-à-dire avoir le souci de trouver un équilibre juste dans l'utilisation de notre temps, autrement dit, un équilibre qui favorise notre dynamisme personnel (sans usure, ni gaspillage).

Des réactions

Quelques réflexions des stagiaires :

Gaby : « Ce fut d'abord un stage de formation personnelle, mais le groupe a été apparemment soudé, la qualité des animateurs y a joué un grand rôle.

Il est important de rester soi-même, et de garder du temps pour sa famille. »

Danièle : « Je suis très heureuse d'avoir participé à ce stage et je forme le souhait qu'il soit renouvelé chaque année pour le bien de tous et l'avancée de notre Mouvement. »

En conclusion, tous les participants sont satisfaits de cette rencontre, tout le monde a souhaité recommencer l'année prochaine. »

2 nouvelles sections

3 nouveaux Comités départementaux

Le Comité National a reconnu deux nouvelles sections et trois nouveaux Comités Départementaux.

Guilers, dans le Finistère. Ce département compte désormais 20 sections reconnues et 5 pré-sections.

Nîmes, dans le Gard. Ce département regroupe désormais 3 sections.

Comité Départemental de la Haute-Garonne, avec les sec-

tions de Toulouse-Ouest, Toulouse-Centre, Bazilège, Grenade.

Comité Départemental du Vaucluse, qui regroupe les sections de Sorgues, Avignon, Carpentras et Orange.

Comité Départemental de l'Ain, avec les sections de Hauteville, l'Albarine et Bourgen-Bresse.

Nous saluons tous les militants (es) et adhérents (es) de ces nouvelles structures de la grande famille « VIE LIBRE ».

3 propositions pour une journée d'étude des correspondants - diffuseurs

La mise en place des correspondants-diffuseurs demeure toujours une priorité pour notre mouvement. Voici trois propositions pour des journées d'étude départementales de correspondants-diffuseurs...

Etude du guide du correspondant-diffuseur

- Voir comment mettre en pratique, dans chaque section, les pages 4 et 5 du guide.
- La diffusion de « Libres » par la section. Comment l'organiser, où, avec qui, comment ? Utiliser la page 11 du guide.
- Les propositions d'articles pour Libres et Agir, nos idées, nos suggestions pour les différentes rubriques. Voir les pages 16 et 17 du guide.
- Ces trois aspects de la réflexion peuvent être réalisés sur une journée. Envoyez au secrétariat national, un compte-rendu.

Journée d'étude à partir de la plaquette verte

L'an dernier, une plaquette verte intitulée « Pour une presse Vie Libre de qualité, des correspondants - diffuseurs formés », a été

envoyée dans chaque département. Elle propose un plan de travail. Peu de départements l'ont utilisée. Reprenez-la.

Plusieurs idées de commissions : Atelier sur la structure de Libres. Atelier sur le contenu de Libres. Elaboration d'idées d'articles pour Libres et Agir...

Etude et discussion à partir des articles de la rubrique « Presse » des 8 derniers « Agir »

- Relisons-les, repérons les idées essentielles. Ce que nous retenons.
- Comment vivre ces propositions dans notre département, section ?...
- Notre responsabilité, comment la vivre ?
- Nos idées d'articles pour Libres et Agir...

Pour connaître nos abonnés à Libres

Les départements, les sections ne connaissent pas tous les abonnés à « Libres ».

En effet, n'importe qui peut s'abonner à « Libres ». Afin de mieux connaître les abonnés de votre département, votre ville... un jeu de bandes-adresses vous sera remis au Conseil National. Vous pourrez ainsi les contacter.

Certains abonnés ne sont pas sympathisants. Pourquoi ne pas leur proposer un pas de plus, avec Vie Libre ? Les abonnés à « Libres » sont sensibilisés à l'alcoolisme. La carte verte peut les faire adhérer davantage à notre combat.

Un abonnement à Agir par famille : une nécessité

AGIR

La revue
indispensable
pour notre action
VIE LIBRE

Je m'abonne... Je m'abonne...

Nom Prénom

Adresse

Section de

Abonnement à 18 F

à adresser à Vie Libre, 8, impasse Dumur 92110 Clichy.

Adhérer, c'est prendre un engagement

L'enjeu du mouvement, c'est bien sûr, d'avoir beaucoup d'adhérents. Mais quels adhérents ? Des hommes, des femmes, des jeunes conscients de leurs engagements qu'ils soient membres actifs ou sympathisants ou bien encore abstinents volontaires.

Seule l'unité dans un même sens de compréhension de l'action amènera une avancée du mouvement et non la stagnation et le désengagement que l'on ressent en ce moment.

N'hésitons plus : en avant ! à l'action nous devons préserver notre grand mouvement ouvert à tous !

Si nous voulons être un mouvement fort, ouvert, uni, constructif, objectif, oui mettons le paquet sur les adhésions. Réfléchissons ensemble.

A partir des Equipes de Base

Si chaque membre actif au cours de ses actions militantes, dans ses rencontres avec les malades, leur famille, les médecins, les assistants sociaux, les hommes de lois, les élus, etc... carte de relation puissante, quelles adhésions ferons-nous. Quelle avancée pour notre mouvement.

Mais ! combien de membres actifs militent avec l'engagement que cela implique. Où en sommes-nous dans le militantisme ? Malheureusement, bien souvent, dans des sections fortes de 30 à 40 membres, l'action militante n'est menée que par trois ou quatre membres. Ils se fatiguent très vite et mènent, à coup sûr, en fin de parcours, une action inefficace (voir le ras-le-bol).

Laisser toujours aux mêmes le poids des responsabilités ne peut pas être bénéfique pour le mouvement, aussi bien sur le plan financier, que sur la vie interne du mouvement tout entier.

Sachons nous dégager des postes de responsabilités. Céder sa place aux jeunes, fait avancer le mouvement.

Ensemble, tous et toutes, reprenons ce militantisme à fond. Sans actions, quelles qu'elles soient, il sera très difficile de proposer un bulletin d'adhésion, si devant des questions pertinentes, un membre actif reste coi. Quel sera le résultat de la démarche ? Peut-être nul. Pensons-y !

A qui proposer la carte Rose

A un ancien malade par priorité bien sûr, mais surtout à un copain ou copine, à qui on aura bien expliqué l'importance de la carte et ce que cela comporte.

Chemin de la guérison avec l'abstinence totale et définitive, engagement de sa personnalité envers lui-même, les uns et les autres dans l'action, chemin de la promotion, l'épanouissement d'une vie nouvelle, pour lui et les siens, une valeur morale, une victoire sur une maladie qui l'a fait cruellement souffrir, etc...

Alors ce sera à lui de choisir, très important ! Une carte remise trop vite, ou pour faire plaisir, n'aura pas la même valeur et ne fera certainement pas non plus un militant de base. Veillons à cela !

Aux abstinents volontaires, conjoints ou conjointes, jeunes qui, eux aussi, s'engagent d'abord pour aider leur malade, ensuite pour aider les autres et devenir eux-mêmes des militants respectueux de leurs engagements de la

Charte du mouvement qu'ils représenteront avec tout ce que cela implique. Voir la Charte : L'esprit du mouvement.

A qui proposer la carte verte ?

Aux sympathisants.

Comment proposer une carte ? A qui ? A partir de quoi ? Avec quels arguments ? Savons-nous les motiver pour qu'ils s'engagent eux aussi ? Aurons-nous le souci de les faire participer à la vie du mouvement dans nos équipes de base ? (Voir la carte de relation complémentaire de toute action).

Les membres sympathisants, qui sont-ils ? Des gens qui amènent leur argent, ou des personnes très proches du malade alcoolique dans la vie de tous les jours, médecins, infirmières, pharmaciens, assistants sociaux, voisins, employeurs, commerçants, avocats, juges, parents, grands-parents, enfants, gens du culte, instituteurs, les élus...?

Avant tout ! Savons-nous être à la hauteur de notre engagement ? Car, comme pour la carte rose, il ne s'agit pas de gonfler, il s'agit d'engager des gens qui combattront avec nous, qui agiront et certains deviendront à coup sûr des abstinents volontaires, d'autres sympathisants à part entière.

Ils renforceront notre action par l'acte moral et financier qu'ils pourront nous apporter, mais pour cela soyons les premiers à montrer les chemins de l'action, et tous ensemble, membres actifs et sympathisants iront vers une unité absolue du mouvement.

A nous de jouer auprès des sympathisants, car ce n'est pas la valeur d'argent, mais c'est la valeur morale qu'il faut voir et, tout comme les membres actifs, il ne s'agit pas de faire plaisir, mais de s'engager !

Maurice LEBORGNE,
André LEVERT.

3 moyens au service de notre action

le guide du correspondant-diffuseur

Alors que se poursuit la mise en place des correspondants - diffuseurs, voici un moyen qui leur sera très utile.

Le guide du correspondant - diffuseur, un outil indispensable pour développer la qualité de notre presse.

BON DE COMMANDE DU GUIDE DU CORRESPONDANT-DIFFUSEUR

NOM Prénom

Responsabilité

Adresse

Nombre d'exemplaires à 10 F - Total

A envoyer à : Secrétariat National VIE LIBRE,

8, Impasse Dumur, 92110 CLICHY

C.C.P. MOUVEMENT VIE LIBRE 10 499.03 E PARIS

Aucune commande ne sera servie sans son règlement

2 livres édités par Vie Libre



Prix 43 F - Port 8,50 F

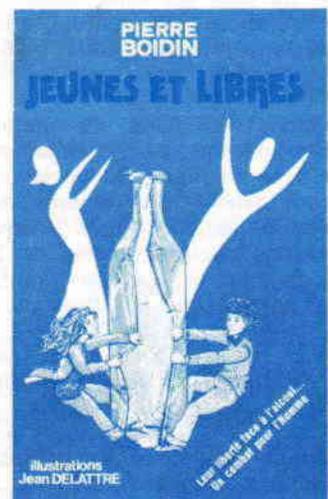
Coup sur coup, Vie Libre a édité deux livres. Le dernier : « Jeunes et Libres ».

Dans cet ouvrage, les articles, les enquêtes, les témoignages alertent l'opinion publique sur la dangereuse alcoolisation que subissent, ou choisissent même parfois, trop de jeunes.

Un livre au service des enfants, des jeunes, des parents... et pour tous ceux qui veulent vivre plus libres.

« Jeunes et Libres » et « Vie Libre, une nouvelle manière de vivre », deux livres à lire et à faire lire. Deux livres à offrir.

A commander au Secrétariat National Vie Libre - 8 Impasse Dumur - 92110 Clichy.



Prix 35 F - Port 5,80 F

Supplément à Libres n° 142. Directeur de la Publication : Albert Grelier. Rédaction administration : 8, impasse Dumur, 92110 Clichy, tél. 739.40.80. Imprimerie du Vivarais, 07100 Annonay cedex. Commission Paritaire CCPAP 50560.

Trentième anniversaire ou les 30 ans de Vie Libre

Je suis très heureux de m'adresser directement à vous, militants et militantes de notre grand Mouvement, à l'occasion de son 30^{ème} anniversaire.

Dans « Libres » N° 140, de Juillet-Août 1983, nous avons parcouru les principales étapes du Mouvement « Vie Libre » depuis sa fondation. La CHARTE, elle-même, nous en rappelle les origines en 1953-54, à la suite de ma première rencontre en 1937, avec Germaine CAM-PION, notre grande amie à tous.

C'est grâce à chacun de nous, militants, buveurs guéris et abstinents volontaires — d'hier et d'aujourd'hui — que « Vie Libre » a pu grandir, garder sa vigueur et son enthousiasme, malgré les difficultés rencontrées dans une société alcoolisée.

Trente ans de « Vie Libre » ; une occasion à saisir pour nous confirmer dans les idées forces et les convictions qui nous ont animés et continuent de nous dynamiser.

Aujourd'hui plus que jamais, en cet anniversaire, véritable fête, nous célébrons des milliers de victoires sur la maladie alcoolique et sur l'alcool meurtrier.

Quelles joies que les nôtres !

Nos cœurs devraient en être remplis. Soulignons-en quelques-unes :

Voir un malade guéri devenir et rester militant ;

Savoir des femmes, des hommes, des familles heureux et engagés dans l'abstinence et dans le combat contre l'alcoolisation de la France ;

Compter de plus en plus de jeunes participants à cette lutte et préoccupés de leurs camarades malades...

Continuons ensemble d'avancer. Mais n'ignorons pas, n'oublions jamais que des milliers de malades, souvent isolés, et des familles vivent encore dans la désespérance, et que d'autres s'y préparent sans le savoir. Que de méfaits de l'alcoolisme pourraient être vaincus !

« L'amitié, notre force », notre foi dans les possibilités de guérison, dans les richesses de vie enfouies en tout être, doivent, aujourd'hui comme hier, nous stimuler et nous rendre toujours plus audacieux pour que notre Mouvement se développe en France et dans le monde.

Si nous voulons — par le témoignage de nos vies, des équipes de base, des sections, par le dialogue, l'ouverture et les actions menées avec d'autres associations — notre Mouvement doit être un véritable levier populaire, indépendant, capable de participer au changement des mentalités et des structures face à l'alcoolisme, à ses causes et ses conséquences.

André-Marie TALVAS

SOMMAIRE

Vie du Mouvement

. La nécessité de choisir son temps pour ne pas perdre les pédales, pour ne pas perdre sa raison d'être !

. L'indépendance de Vie Libre

Vie des sections

La section et son comité

Conseil National

Compte-rendu

Les structures du Mouvement

7 à 10

Vie quotidienne

La dimension corporelle

11

Médico-Social

La Sécurité Sociale est l'affaire de tous

12

Jeunesse

Le financement des stages de formation

13

A savoir

L'égalité professionnelle

14

Conseil National (suite)

Comités nationaux

Communiqué de presse

Résolution finale

15

3 moyens au service de notre action

16

Supplément à Libres N° 144 - 1er Trimestre 84

AGIR 112

« Choisir son temps pour ne pas perdre les pédales ; pour ne pas perdre sa raison d'être »

Avoir le temps, trouver le temps, donner son temps, choisir son temps, tous ces termes traversent l'esprit d'un militant un jour ou l'autre. Notre réflexion porte aujourd'hui sur ce problème, le problème du temps dans notre activité, notre vie personnelle et familiale.

Je suis animateur permanent à « Vie Libre ». Avec 22 autres collègues salariés du Mouvement, nous avons participé les 4, 5 et 6 Mai 1983, à un stage de formation organisé par le Mouvement à Presles, dans le Val-d'Oise.

Ce stage nous était proposé par l'E.T.E.R.C., association pour l'étude et la recherche de communication et la formation humaine.

Les deux animateurs étaient Arlette et Roger.

Ces trois jours ont permis bien sûr aux salariés de « Vie Libre » de mieux se connaître, mais surtout, chaque stagiaire a été amené à une réflexion personnelle profonde sur la nécessité primordiale de choisir son temps en fonction de son potentiel de temps disponible.

Le temps, notre temps, c'est effectivement le temps de notre vie. Il nous faut du temps pour notre activité dans notre fonction, mais aussi pour notre vie personnelle, pour notre vie familiale.

Amputer ou supprimer du temps sur son existence personnelle, sur sa vie de couple, sur sa vie familiale, c'est courir le risque de ne plus être efficace dans sa fonction ; c'est surtout, et là c'est grave, courir le risque de perdre son identité personnelle (on se ressent « Monsieur Vie Libre » et non plus soi-même, avec tout ce qui fait notre originalité). C'est courir le risque de détruire sa vie de couple, sa vie familiale. Notre conjoint, nos enfants peuvent ne plus nous comprendre, ne plus nous reconnaître. Bien sûr, on est guéri de l'alcoolisme, mais on a

tellement investi dans les autres, dans le Mouvement, que l'on est peut-être devenu à leurs yeux, quelqu'un d'autre.

Dans notre fonction, nous sommes mobilisés par la détresse des malades alcooliques et de leurs familles. Nous nous préoccupons de leur sort et leur apportons notre amitié qui leur est indispensable si l'on veut réussir. Cela nous fait donner aux autres pas mal de nous-mêmes, et inconsciemment, pour notre épouse, pour nos enfants, nous pouvons parfois paraître peu présents, peu disponibles.

Notre temps à Vie Libre

Le Mouvement est un grand consommateur de week-ends. Les dimanches où nous sommes à la maison sont peu nombreux, et quand notre épouse travaille également, nous jouons souvent, durant l'année, une fameuse partie de cache-cache.

Les difficultés sont réelles et un stage comme celui-ci peut nous faire prendre conscience qu'il va falloir sérieusement améliorer la qualité de notre vie à venir.

Il va falloir faire chaque jour des choix entre notre temps à « Vie Libre » et notre temps pour notre vie personnelle et familiale. Il va falloir ne pas toujours dire oui, si ce qui nous est demandé à l'improviste et en plus de ce qu'on avait prévu, vient rogner notre temps disponible, et nous rendre indisponibles pour nous-mêmes et notre famille.

La chose n'est pas simple car, malgré la compréhension, la collaboration et les efforts de nos amis militants et responsables, nos plannings sont très souvent mis en pièces par des situations nouvelles, par des urgences.

Il est cependant indispensable de faire le point sur cette question : quelle est ma raison d'être ? Est-ce que j'existe aussi pour moi, pour mes proches ?

Si je n'existe pas pour moi, je suis un serpent qui se mord la queue. Il faut que j'arrête de me mordre ainsi sinon... je vais me bouffer !

Essayons de mieux vivre dans le plus quotidien de notre temps ; c'est là, qu'il y a les plus grandes valeurs. Essayons de vivre notre vie chaque jour. Ne remettons pas à plus tard, une remise en ordre de notre vie personnelle. Il y a des choix à faire dans nos activités pour qu'un juste équilibre nous permette aussi d'exister, de vivre un peu plus libre.

Tout le monde y trouve mieux son compte : le mouvement, nos amis, nos enfants, notre conjoint, nous-mêmes.

Ces réflexions personnelles, faites après ce stage, peuvent aussi être valables et bénéfiques pour beaucoup de responsables et de militants de notre Mouvement, sollicités eux aussi par une action ô combien accaparante.

Michel DALLONGEVILLE
du Pas-de-Calais

**Le Comité National
et l'équipe de rédaction**

vous adressent

leurs

meilleurs vœux

pour

la nouvelle année

1984

L'indépendance de Vie Libre

Un Mouvement se construit par des hommes, avec leurs idées et leurs actions. Mais il leur faut un cadre, ce cadre à Vie Libre, c'est notre Charte, c'est l'outil du Mouvement depuis 1954 et le garant de son indépendance.

Cette indépendance est une force. Elle ne signifie pas l'isolement, ni le repli sur soi-même.

Depuis 1954, le Mouvement « Vie Libre », alors en plein démarrage, venait de se donner une Charte, présentée au 1^{er} Congrès National des 3 et 4 Avril 1954.

Ce document, je voudrais le redire, s'appuyait sur trois directions très précises :

- . l'histoire
- . l'orientation
- . l'organisation du Mouvement « Vie Libre ».

Des buveurs guéris, leurs conjoints, leurs enfants, leurs amis, ont compris l'urgente nécessité de s'unir et de s'organiser dans un grand Mouvement National et international.

En relisant notre Charte, et aussi l'histoire du Mouvement (livret bleu), nous constatons que le parcours de « Vie Libre » a parfois été bien difficile, depuis son démarrage et que notre indépendance fut souvent remise en cause.

Au cours de notre dernier Conseil National à Dourdan, les 300 délégués présents ont participé à une révision d'activités qui a dé-

montré très clairement, que « Vie Libre », même dans les moments difficiles, continue sa marche en avant.

En 30 ans d'action, nous avons construit. Progressivement le Mouvement s'implante partout en France. Cette construction est le fruit d'un travail collectif. Nous l'avons réalisé parce que depuis 30 ans, nous avons eu le souci de nous appuyer sur une action constructive et positive.

Pour affirmer que « Vie Libre » est un corps représentatif de toutes les victimes de l'alcoolisation, il faut un pouvoir d'expression très fort, ce qui à l'évidence favorise une « sacrée-dose » d'indépendance au détriment de la neutralité, c'est-à-dire le « rien dire et laisser faire ».

Cette force que représente pour nous l'indépendance, et depuis notre existence face au gouvernement, patronat, organisations syndicales, politiques, religieuses ou philosophiques, trouve son origine, sa justification dans notre Charte à partir de la page 9, deuxième partie, développant l'esprit du Mouvement.

Cette page 9 définit le nom de « Vie Libre » et tout son programme. « La vie », c'est la santé, la plénitude, l'épanouissement.

« Libre », c'est la libération de tout esclavage et toute passion malsaine.

Dans cette même page, nous lisons : « Il n'y a pas d'a priori. Il n'y a pas d'idées préconçues : il y a des buveurs à aider, des familles entières à secourir, un fléau national à combattre, une opinion ignorante et inconsciente à informer et à former ».

Après 30 ans d'action, même si l'on peut affirmer que « Vie Libre » pourrait être « supérieur » à ce qu'il est en 1983, notre dernier Conseil National a confirmé que les militants « Vie Libre » s'affirmaient dans un esprit et une orientation développés dans notre Charte de 1954.

Cette indépendance s'est installée dans la construction de nos structures, comme le ciment s'intègre dans les ouvrages qui en réclament.

Cette indépendance favorise une coopération très nette, avec de très nombreuses associations populaires, sur la base de la vocation et des objectifs de « Vie Libre ».

Cette ouverture vers l'extérieur et les zones d'actions identiques qui nous font rejoindre ces organisations, se font et se feront sur le plan du droit à la santé.

Il nous faut donc un Mouvement bien structuré, des militants formés pour que notre indépendance corresponde d'abord à un outil apportant sa part au tissage de nos relations.

Albert GRELIER

Bon de commande de l'agenda 1984



Section de
 ou Comité départemental de
 Commande agendas 1984.

A expédier à l'adresse suivante :

Nom Prénom

Adresse

Ville Code postal

Ci-joint un chèque de

A l'ordre du Mouvement Vie Libre, 10499 03 E Paris.

A envoyer à : Secrétariat National Vie Libre, 8, Impasse Dumur, 92110 Clichy.

La section et son comité

La vie d'une section de Vie Libre voit revenir chaque année l'assemblée générale de la section. Au cours de cette réunion, sera élu le tiers sortant du comité qui élira son bureau. Il est important de rappeler les procédures et les tâches imparties à chacun à cette occasion.

La section est la première structure du Mouvement, elle **doit** être composée de plusieurs équipes de base.

Son rôle premier est l'action sur des personnes et sur les familles victimes de la maladie alcoolique.

C'est l'ensemble des adhérents cartes roses (buveurs guéris, abstinents volontaires) et des cartes vertes (sympathisants) qui forment la section.

Administration

Chaque section doit avoir son comité de section et son bureau, élu selon le Règlement Intérieur.

Election

Chaque année, doit avoir lieu avant le 31 Mars, l'Assemblée Générale de la section. C'est au cours de cette réunion, que les adhérents voteront afin d'élire le

comité de section. Ils devront être invités au moins 15 jours à l'avance, cette élection ne pourra avoir lieu qu'à condition que le quorum soit atteint, c'est-à-dire la moitié des cartes roses inscrites plus une, sont votants toutes les cartes roses à jour de leur cotisation, c'est-à-dire que le timbre de l'année en cours doit figurer sur la carte (l'année « Vie Libre » commence le lendemain du Conseil National), et ayant plus de 16 ans.

Le Comité de section

La section est animée par un « comité de section », composé de militants ayant une responsabilité de base et élus à bulletin secret, par l'Assemblée Générale de la section.

La section élit son comité de section par bulletin secret pour trois ans. Ce vote a lieu à la majorité relative. Le comité de section est renouvelable par tiers tous les ans ; les membres sortants sont rééligibles.

La liste (1) des candidats à ce comité doit être présentée par le

comité en fonction, à l'Assemblée Générale, après approbation par le comité départemental ou par le comité régional ou le délégué national à la région.

Pour être candidat au comité de section, il faut avoir plus de 18 ans.

Le bureau

Le comité de section élit chaque année son bureau par bulletin secret à la majorité absolue à deux tours. S'il y a un troisième tour, la majorité relative sera seulement requise et en cas d'égalité de voix, le plus ancien du Mouvement est élu.

Les foyers élus au comité de section ne dispose que **d'une seule voix** pour élire les membres du bureau.

- **Le Comité de section** élit pour trois ans ses représentants au comité départemental, ceux-ci devront avoir un minimum d'un an d'action militante de base.

Un **extrait du procès-verbal** de l'Assemblée Générale doit être envoyé au Secrétariat National.

Le comité et son bureau

Le comité de section, c'est le Conseil d'Administration de la section, c'est sur lui que retombe

Un abonnement à Agir par famille : une nécessité

AGIR

La revue
indispensable
pour notre action
VIE LIBRE

Je m'abonne... Je m'abonne...

Nom Prénom

Adresse

Section de

Abonnement à 20 F

à adresser à Vie Libre, 8, impasse Dumur, 92110 Clichy.

Compte rendu du Conseil National

Dans la suite du plan de quatre ans, l'objectif de 1984 : c'est « Force d'action et de représentation dans une France Alcoolisée avec volonté de la changer ».

Tous les militants doivent se mobiliser, il faut que nous soyons tous les représentants d'un grand Mouvement d'action et de guérison, mais cela ne peut se faire qu'à partir de notre verre d'eau, de notre abstinence et en nous affirmant buveurs guéris.

Il faut réveiller le militantisme, nous ne devons pas attendre tout des autres, chacun doit participer avec ses moyens à l'action, mais pas à n'importe quelle action. Il faut qu'elle soit pensée, préparée en équipe.

Au cours du Conseil National, différents objectifs ont été abordés, le médico social, avec toute l'information à faire près des jeunes médecins, de toutes les personnes qui sont en relation avec des malades, nous avons pour ce faire un support, notre montage audio-visuel, il a besoin d'être réactualisé, nous en sommes conscients, il faut nous faire des propositions, afin d'améliorer cet outil de travail. Il y a également à votre disposition le programme de santé, il doit être diffusé, c'est un moyen de nous faire connaître, mais aussi un document qui explique et propose des moyens, afin de lutter plus efficacement contre la maladie alcoolique.

L'action au travail

Là aussi, nous devons nous faire connaître, **bien connaître** afin que la différence soit faite entre l'action du Mouvement « Vie Libre » et celles des associations maisons, qui sont plus au service de la direction que de nos amis malades alcooliques, dans l'entreprise nous devons nous faire une place dans toutes les structures qui luttent pour rendre la vie plus humaine.

La formation

C'est un objectif prioritaire, c'est cette formation qui doit permettre l'avancée et l'efficacité des autres objectifs, cette formation elle commence au sein de l'équipe de base, quand celle-ci existe, c'est à l'intérieur de cette équipe que le nouveau découvre le Mouvement. C'est là aussi qu'il rencontre l'amitié, qu'il apprend toute la valeur de l'abstinence, de la carte rose pour lui et pour sa famille.

Il faut renforcer ces équipes où elles existent, et en mettre en route là où il n'y en a pas.

La formation c'est aussi les visites dans les hôpitaux, la participation à tout ce qui fait l'action de « Vie Libre », les journées d'étude, les congrès, les stages « Vie Libre ». Culture et Liberté, c'est cette formation qui permet la prise de responsabilités dans toutes les structures du Mouvement.

Il faut faire participer à cette formation, les femmes et les jeunes, c'est ensemble avec eux que nous construirons un Mouvement familial avec la participation de tous.

Notre presse

« Libres », Journal d'information mais aussi de formation, des délégués sont intervenus en disant :

ce sont toujours les mêmes qui écrivent, ce constat est vrai, c'est pourquoi la commission « Libres » vous demande des idées, des thèmes, des articles, des faits propres à vos régions, c'est la base qui doit fournir les matériaux nécessaires à son contenu.

Le bulletin « Agir »

Là aussi, on constate un recul, il a été demandé de reprendre l'ancienne formule, c'est une affaire à étudier mais ce n'est pas simplement sa présentation qui fait diminuer les abonnements, il y a autre chose ? Son contenu ne correspond pas à ce que vous avez besoin, faites-nous des propositions, notre demande est la même que pour « Libres ».

1984, c'était l'année du Congrès National, il devait permettre de faire le bilan du plan de quatre ans. Ce congrès n'aura pas lieu, la base ayant voté contre. Résultat : 1420 voix pour et 8930 voix contre, cela est surtout dû aux restrictions financières vécues dans toutes les structures du Mouvement, pour son remplacement ce sera à chacun de trouver les moyens de faire connaître le Mouvement, soit par des rencontres départementales, régionales ou inter-régionales, peu importe le mode mais l'essentiel c'est que toutes ces rencontres se fassent le même jour et rassemblent toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre luttent contre la maladie alcoolique.

Ce Conseil National nous a permis de faire ensemble un tour d'horizon sur l'implantation du Mouvement, nous nous sommes rendus compte qu'il y avait encore beaucoup à faire. A ce sujet, au Conseil National 83 nous avons posé les questions, nous souhaitons que celui de 84, nous apporte beaucoup de réponses.

Louis LE BLEVEC.

Les structures du Mouvement

Voici les structures telles qu'elles ont été présentées en Conseil National et qui ont permis la révision d'activité nationale. Nous les soumettons à votre réflexion en souhaitant qu'elles permettent l'extension du Mouvement dans les régions les moins favorisées.

- 298 Sections
- 25 Pré-sections
- 42 Comités Départementaux
- 9 Comités Régionaux
- 3 Conseils Régionaux
- 17 Délégués Nationaux
- 11 Permanents
- 8 Secrétaires Administratives
- 8 Employés au Secrétariat National
- 20 Départements sans « Vie Libre »
- 7 Départements avec 2 sections
- 20 Départements avec 1 section
- 4 Départements avec 1 pré-section

DEPARTEMENTS AVEC DEUX SECTIONS

- 67 Bas-Rhin
- 68 Haut-Rhin
- 89 Yonne
- 56 Morbihan
- 45 Loiret
- 06 Alpes-Maritimes
- 74 Haute-Savoie

DEPARTEMENTS AVEC UNE SECTION

- 63 Puy-de-Dôme
- 21 Côte-d'Or
- 58 Nièvre
- 28 Eure-et-Loir
- 36 Indre
- 20 Corse-du-Sud
- 75 Paris
- 11 Aude
- 66 Pyrénées-Orientales
- 55 Meuse
- 88 Vosges
- 85 Vendée
- 19 Corrèze
- 86 Vienne
- 87 Haute-Vienne
- 04 Alpes-de-Haute-Provence
- 05 Hautes-Alpes
- 83 Var
- 07 Ardèche
- 38 Isère

DEPARTEMENTS AVEC UNE PRE-SECTION

- 71 Saône-et-Loire
- 34 Hérault
- 12 Aveyron
- 17 Charente-Maritime

DEPARTEMENTS SANS « VIE LIBRE »

- 24 Dordogne
- 40 Landes
- 47 Lot-et-Garonne
- 64 Pyrénées-Atlantiques
- 15 Cantal
- 43 Haute-Loire
- 39 Jura
- 20 Corse-Haute
- 48 Lozère
- 09 Ariège
- 32 Gers
- 46 Lot
- 65 Hautes-Pyrénées
- 81 Tarn
- 10 Aube
- 27 Eure
- 50 Manche
- 16 Charente
- 23 Creuse
- 79 Deux-Sèvres

33 sections reconnues en trois ans. Elles totalisent 120 équipes de base, **4 en moyenne par section ?**

5 Comités Départementaux :

- . Haute-Marne
- . Val-de-Marne
- . Vaucluse
- . Seine-Maritime
- . Haute-Garonne

1 Comité Régional :

- . Normandie

1981 :

- . 265 sections
- . 11.871 cartes roses
- . 8.849 cartes vertes

1983 :

- . 298 sections
- . 12.419 cartes roses
- . 7.787 cartes vertes

01 - ALSACE LORRAINE

- 8 Sections
- 1 Comité Départemental
- 441 cartes roses
- 249 cartes vertes
- 76 Abonnements à « Agir »
- Pas de Délégué National
- Non renouvellements :
 - 59 cartes roses
 - 97 cartes vertes
- 1 « Agir » pour 6 cartes roses.

02 - AQUITAINE

- 4 Sections
- 2 Pré-sections
- 1 Comité Départemental
- 185 cartes roses
- 87 cartes vertes
- 46 Abonnements à « Agir »
- 4 Départements sans Vie Libre :**
 - . Dordogne
 - . Landes
 - . Lot-et-Garonne
 - . Pyrénées Atlantiques
- Non renouvellements :
 - 43 cartes roses
 - 24 cartes vertes
- 1 « Agir » pour 4 cartes roses.

03 - AUVERGNE

- 4 Sections
- 1 Comité Départemental
- 1 Conseil Régional
- 1 Délégué National
- 230 cartes roses
- 130 cartes vertes
- 35 Abonnements à « Agir »
- 2 Départements sans Vie Libre :**
 - . Cantal
 - . Haute-Loire
- Non renouvellements :
 - 35 cartes roses
 - 65 cartes vertes
- 1 « Agir » pour 6 cartes roses.

04 - BOURGOGNE - FRANCHE COMTE

- 20 Sections
- 2 Pré-sections
- 4 Comités Départementaux

- 1 Comité Régional
- 2 Délégués Nationaux
- 1 Permanent
- 602 cartes roses
- 339 cartes vertes
- 159 Abonnements à « Agir ».
- 1 Département sans Vie Libre :**
- . Jura
- Non renouvellements :
- 105 cartes roses
- 213 cartes vertes
- 1 « Agir » pour 4 cartes roses
- Section reconnue depuis 3 ans :**
- . Le Russey

05 - BRETAGNE

- 35 Sections
- 3 Pré-sections
- 4 Comités Départementaux
- 1 Comité Régional
- 2 Délégués Nationaux
- 1 Secrétaire Départementale
- 1496 cartes roses
- 602 cartes vertes
- 282 Abonnements à « Agir ».
- Non renouvellements :
- 276 cartes roses
- 265 cartes vertes
- 1 « Agir » pour 5 cartes roses.
- Sections reconnues depuis 3 ans :**
- . Brest Z.U.P.
- . Pontanezen
- . Lannilis
- . Kerlouan
- . La Roche Bernard
- . Perros Guirec
- . Gouesnou
- . Plouvien
- . Guilers

06 - CENTRE

- 19 Sections
- 3 Comités Départementaux
- 1 Comité Régional
- 1 Délégué National
- 660 cartes roses
- 307 cartes vertes
- 129 Abonnements à « Agir ».
- Non renouvellements :
- 170 cartes roses
- 76 cartes vertes
- 1 « Agir » pour 5 cartes roses.
- Section reconnue depuis trois ans :**
- . Chateaudun

07 - CORSE

- 1 Section
- 10 cartes roses
- 2 cartes vertes
- 1 Département sans Vie Libre :**
- . Haute-Corse
- Non renouvellements :
- 3 cartes roses
- Pas d'abonnement à « Agir ».

08 - ILE DE FRANCE

- 48 Sections
- 5 Pré-sections
- 7 Comités Départementaux
- 1 Comité Régional
- 2 Délégués Nationaux
- 4 Permanents
- 1 Secrétaire Départementale
- 1476 cartes roses
- 620 cartes vertes
- 558 Abonnements à « Agir ».
- Non renouvellements :
- 318 cartes roses
- 290 cartes vertes
- 1 « Agir » pour 3 cartes roses.
- Sections reconnues depuis 3 ans :**
- . Maisse
- . Aubervilliers
- . Saint-Gratien
- . Taverny
- Comité Départemental reconnu depuis 3 ans :**
- . Val-de-Marne

09 - LANGUEDOC ROUSSILLON

- 5 Sections
- 2 Pré-sections
- Pas de Délégué National
- 205 cartes roses
- 188 cartes vertes
- 47 Abonnements à « Agir ».
- 1 Département sans Vie Libre :**
- . Lozère
- Non renouvellements :
- 15 cartes roses
- 66 cartes vertes
- 1 « Agir » pour 4 cartes roses.
- Sections reconnues depuis 3 ans :**
- . Carcassonne
- . Nîmes

10 - MIDI PYRENEES

- 7 Sections
- 1 Pré-section
- 2 Comités Départementaux
- 1 Permanent
- Pas de Délégué National
- 224 cartes roses
- 247 cartes vertes
- 52 Abonnements à « Agir ».
- 5 Départements sans Vie Libre :**
- . Ariège
- . Gers
- . Lot
- . Hautes-Pyrénées
- . Tarn
- Non renouvellements :
- 9 cartes roses
- 72 cartes vertes
- 1 « Agir » pour 4 cartes roses.

- Section reconnue depuis 3 ans :**
- . Grenade
- Comité Départemental reconnu depuis 3 ans :**
- . Haute-Garonne

11 - NORD

- 45 Sections
- 2 Pré-sections
- 5 Comités Départementaux
- 1 Comité Régional
- 4 Permanents
- 3 Secrétaires
- 2839 cartes roses
- 2196 cartes vertes
- 435 Abonnements à « Agir ».
- 2 Délégués Nationaux
- Non renouvellements :
- 505 cartes roses
- 516 cartes vertes
- 1 « Agir » pour 6 cartes roses.

- Sections reconnues depuis 3 ans :**
- . Canche Authie
- . Vallée de la Liane
- . Acy Plessis
- . Précy Saint Leu
- . La Madeleine

12 - NORD - EST

- 20 Sections
- 4 Pré-sections
- 3 Comités Départementaux
- 1 Comité Régional
- 1 Délégué National
- 1 Secrétaire Départemental
- 552 cartes roses
- 432 cartes vertes
- 147 Abonnements à « Agir ».
- 1 Département sans Vie Libre :**
- . Aube
- Non renouvellements :
- 85 cartes roses
- 89 cartes vertes
- 1 « Agir » pour 4 cartes roses.
- Section reconnue depuis 3 ans :**
- . Mirecourt

13 - NORMANDIE

- 11 Sections
- 3 Comités Départementaux
- 1 Comité Régional
- 1 Délégué National
- 617 cartes roses
- 461 cartes vertes
- 186 Abonnements à « Agir ».
- 2 Départements sans Vie Libre :**
- . Eure
- . Manche
- Non renouvellements :
- 140 cartes roses
- 215 cartes vertes
- 1 « Agir » pour 3 cartes roses.
- Comité Départemental reconnu depuis 3 ans :**
- . Seine-Maritime
- Comité Régional reconnu depuis 3 ans :**
- . Normandie

14 - PAYS DE LOIRE

31 Sections
3 Pré-sections
3 Comités Départementaux
1 Comité Régional
2 Délégués Nationaux
1 Permanent
2 Secrétaires Départementales
1609 cartes roses
1042 cartes vertes
253 Abonnements à « Agir ».
Non renouvellements :
187 cartes roses
148 cartes vertes
1 « Agir » pour 6 cartes roses.

Sections reconnues depuis 3 ans :

- . Le Mans-Nord-Centre
- . Le Mans-Sud
- . Saveney Donge
- . L'Isac

15 - POITOU LIMOUSIN

3 Sections
1 Pré-section
1 Conseil Régional
122 cartes roses
101 cartes vertes
37 Abonnements à « Agir ».

3 Départements sans Vie Libre :

- . Charente
- . Creuse
- . Deux-Sèvres

Non renouvellements :

9 cartes roses
41 cartes vertes
1 « Agir » pour 3 cartes roses.

16 - PROVENCE MEDITERRANEE

12 Sections
1 Comité Départemental
1 Conseil Régional
1 Délégué National
1 Permanent
343 cartes roses
182 cartes vertes
83 Abonnements à « Agir ».
Non renouvellements :
80 cartes roses
94 cartes vertes
1 « Agir » pour 4 cartes roses.

Sections reconnues depuis 3 ans :

- . Orange
- . Manosque
- . Toulon

Comité Départemental reconnu depuis 3 ans :

- . Vaucluse

17 - RHONE ALPES

25 Sections
5 Comités Départementaux
1 Comité Régional
2 Délégués Nationaux
802 cartes roses
596 cartes vertes
110 Abonnements à « Agir »
Non renouvellements :
156 cartes roses
185 cartes vertes

1 « Agir » pour 7 cartes roses.

Sections reconnues depuis 3 ans :

- . Grenoble
- . La Talaudière

Comité Départemental reconnu depuis 3 ans :

- . Ain

SECTIONS ET COMITES DEPARTEMENTAUX QUI N'ONT PAS ENVOYE D'EXTRAIT DE PROCES VERBAL D'ELECTION

02 — Château Thierry
05 — Embrun
06 — Vence
08 — Pouru - Margut - Fumay
21 — Dijon
26 — Valence - Romans
30 — La Grand Combe
52 — Nogent
57 — Château Salins
58 — Nevers
60 — Beauvais
69 — Bron - Villeurbanne - Saint-Symphorien
72 — La Flèche
73 — Aix-les-Bains - Bourg-St-Maurice - Chambéry - Modane - St-Jean-de-Maurienne - La Tarentaise
74 — Annecy
77 — Meaux
78 — Mantes
80 — Ham
93 — Montreuil
Comité Départemental — Moselle
Comité Régional — Bourgogne
Franche Comté.

EN 1983, LES SECTIONS ISOLEES ET COMITES DEPARTEMENTAUX QUI N'ONT PAS REPONDU AUX QUESTIONNAIRES RAPPORT MORAL

COMITES DEPARTEMENTAUX

18 — Cher
22 — Côtes-du-Nord
37 — Indre-et-Loire
42 — Loire
57 — Moselle
59 — Nord
60 — Oise
61 — Orne

69 — Rhône
70 — Haute-Saône
73 — Savoie
77 — Seine-et-Marne
80 — Somme

SECTIONS ISOLEES

01 — Plateau d'Hauteville
01 — Vallée de l'Albarine
04 — Manosque
05 — Embrun
06 — Cannes
06 — Vence
11 — Carcassonne
19 — Ussel
20 — Corse-du-Sud
21 — Dijon
26 — Romans
26 — Valence
30 — Grand Combe
36 — Châteauroux
38 — Grenoble
45 — Orléans
51 — Vitry le François
56 — La Roche Bernard
56 — Lorient
63 — Clermont-Ferrand
66 — Perpignan
68 — Mulhouse
68 — Colmar
74 — Annecy
74 — Megève
75 — Paris
84 — Orange
84 — Sorgues
86 — Poitiers

LES RESPONSABILITES DES FEMMES A « VIE LIBRE »

SECTIONS

Responsables	20
Adjointes	37
Secrétaires	100
Adjointes	76
Trésorières	71
Adjointes	59
Correspondantes-Diffuseuses ..	45
Déléguées au Comité Départemental	87

DEPARTEMENTS

Responsable	0
Adjointes	6
Secrétaires	11
Adjointes	7
Trésorières	5
Adjointes	5
Déléguées au Comité Régional	7

REGIONS

Responsable	1
Adjointe	0
Secrétaire	1
Adjointes	2
Trésorière	1
Adjointe	0

NATIONAL

Déléguée Nationale au Comité National	0
--	---

**SECTIONS ET
COMITES DEPARTEMENTAUX
QUI N'ONT PAS ENVOYE
DE COMPTE-RENDU FINANCIER**

ALSACE-LORRAINE :

Section de Colmar — Haut-Rhin.

AUVERGNE :

Comité Départemental de l'Allier 03.

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE :

Section de Dijon — Côte D'Or 21.

Comité Départemental du Doubs 25.

Section de Nevers — Nièvre 58.

Comité Départemental — Territoire de Belfort 90.

Comité Régional — Bourgogne - Franche-Comté.

CENTRE :

Comité Départemental du Cher 18.

Section de Chateaudun — Eure-et-Loir 28.

Comité Départemental — Indre et Loire 37.

BRETAGNE :

Comité Départemental — Côtes-du-Nord 22.

Comité Départemental — Ille-et-Vilaine 35.

Section de Lorient — Morbihan 56.

Section de La Roche Bernard — Morbihan 56.

Comité Régional de Bretagne.

ILE DE FRANCE :

Comité Départemental du Val-de-Marne 94.

Comité Départemental de La Seine-et-Marne 77.

Comité Régional — Ile de France.

LANGUEDOC - ROUSSILLON :

Section de Perpignan — Pyrénées-Orientales 66.

MIDI-PYRENEES :

Comité Départemental de Haute-Garonne 31.

NORD :

Comité Départemental — Aisne 02.

Comité Départemental — Somme 80.

NORD-EST :

Section de Reims — Marne 51.

Comité Départemental — Meurthe-et-Moselle 54.

POITOU-LIMOUSIN :

Section de Poitiers — Vienne 86.

Section d'Ussel — Corrèze 19.

PROVENCE-MEDITERRANEE :

Section de Vence — Alpes-Maritimes 06.

Aix en Provence — Bouches-du-Rhône 13.

Comité Départemental — Vaucluse 84.

Section d'Embrun — Hautes-Alpes 05.

Section de Manosque — Alpes-Hte-Provence 04.

CORSE :

Section Corse Sud 20.

— 69 Sections

— 12 Comités Départementaux

— 3 Comités Régionaux.

**Le Permanent National,
Louis LE BLEVEC**

Donnons-nous les moyens pour mener une action efficace

Afin de pouvoir s'informer, informer et former, le
Comité National a mis à votre disposition les moyens
suivants.

L'AGENDA :

Il vous permettra d'informer le public sur ce qu'est VIE LIBRE, et il vous aidera à mieux gérer votre temps.

Si vous voulez des agendas, passez vite vos commandes car le stock s'épuise.

Prix de vente : 10,00 F (facturé 8,00 F aux sections).

LES EDITIONS NATIONALES :

**UNE NOUVELLE MANIERE
DE VIVRE**

C'est notre premier livre national, et un excellent moyen de tra-

vail, tant auprès du malade qu'auprès des organismes que vous côtoyez tous les jours.

JEUNES ET LIBRES

Notre deuxième Edition Nationale. Ce livre vous permettra de mieux présenter et situer notre action auprès des jeunes.

Les prix restent inchangés depuis septembre 1982.

**UNE NOUVELLE MANIERE DE
VIVRE : 43,00 F + frais de port
9,20 F.**

Pour 5 achetés 1 gratuit.

Pour 10 achetés 2 gratuits.

**JEUNES ET LIBRES : 35,00 F +
frais de port 6,30 F.**

Pour 5 achetés 1 gratuit.

Pour 10 achetés 3 gratuits.

LIBRES SPECIAL JEUNES N° 135 :

C'est aussi un moyen de travail de tous les jours qui vous permettra d'informer le public, sur l'action que VIE LIBRE mène chez les jeunes.

Son prix : 4,00 F l'exemplaire.

Pour 50 exemplaires 185,00 F.

La dimension corporelle

Savons-nous par notre « Présence » nous adapter à chaque moment de notre existence ?

Question simple et, pourtant ?

Nous vivons normalement, nous exprimant, nous offrant aux regards des autres.

Mais comment nous ressentons-nous ?

Comment vivons-nous notre propre relation « Corps-Esprit » ?

Comment adapter presque mécaniquement notre corps, soumis à l'environnement, aux pressions, aux pulsions, et notre esprit, centre d'appréciation, de réflexion, de décision ?

A vrai dire, notre corps vit selon des moments de conscience ou d'inconscience, en relation avec notre esprit (notre « être »).

Mais pourquoi ne pas essayer de vivre un peu plus autonome en modifiant notre comportement physique.

A notre insu, nous possédons des ressources qui assurent le rythme de notre vie, notre souffle, notre respiration, et notre tension nerveuse.

Nous possédons une énergie vitale (au centre du corps).

Sentir **vivre** son corps, c'est en ressentir la **chaleur** qui l'anime.

« En vidant son esprit » et en orientant un regard abstrait vers chaque partie de notre **être**, nous y ressentons la **vie**, la présence de la fatigue ou de l'état de bien-être.

Notre équilibre est un facteur de bien-être — (Etre à son aise).

Une bonne assise par exemple pour nous, participant des réunions est en relation avec notre comportement.

Comment vivons-nous une réunion ?

Observons notre assise, notre maintien et nous aurons le reflet de la relation avec l'esprit.

Attentif ou vagabondant ailleurs, détendu ou agressif.

Nous vibrons inconsciemment par nos agitations, impulsions ou notre contrôle maintenant la modération.

Mais, nous devons éviter le tassement qui étouffe notre « Partie vitale » engendrant une libération agressive.

L'assise confortable permet une meilleure écoute. Notre corps doit être en équilibre, reposant sur une assise sûre, détendu et en harmonie avec un esprit attentif.

Autre aspect important, nous l'avons déjà dit « Notre respiration ».

Elle permet une meilleure utilisation de nos ressources, de notre tonus.

« Vider ses poumons ».

Vider chaque membre, chaque partie du corps pour rechercher dans la relaxation une impression de **bien-être... de vide**.

Notre respiration peut être, elle aussi, modératrice et source de calme.

Ces éléments de réflexions pour une meilleure utilisation de notre énergie peuvent et doivent nous aider à mieux harmoniser ce que nous ressentons et ce que nous voulons faire passer.

Nous sommes des hommes et des femmes de relation.

Essayons d'agir en toute cause, conscients de posséder un corps, le connaître, de l'utiliser.

Avant tout découvrons le rôle de la respiration, de la colonne vertébrale, des mains, du regard etc...

Se connaître et s'adapter aux circonstances.. petit exercice physique et mental !

Utiliser ressources et temps pour une meilleure participation à la vie, à la vie militante.

Connaissance et maîtrise, il faut **être soi-même en gérant « son » énergie vitale**.

Etre bien dans sa peau permet une meilleure approche des autres, c'est ce que nous voulons tous.

Soyons gestionnaire de notre comportement.

Ces petits riens, presque imperceptibles pour les autres : la res-

piration, la position, la découverte de notre corps, son utilité, son utilisation.

Ces petits riens qui nous conditionnent. Ces petits riens ! ! mais non, ces éléments de notre vie qui « nous font » ce que nous sommes, ces moments de contrôle utile qui nous déterminent aux yeux des autres.

Jean AUBEL.

RENCONTRES NATIONALES 1984

Une erreur s'étant produite dans la publication des dates des rencontres nationales 84, dans « AGIR » n° 110 (3e tri. 83), nous donnons ci-dessous les dates officielles :

17 février : Conseil d'administration.

18 et 19 février : Comité national.

4 mai : Conseil d'administration.

5 et 6 mai : Comité national.

21 septembre : Conseil d'Administration.

22 et 23 septembre : Comité national.

25 octobre : Conseil d'administration.

26 octobre : Comité national.

27 et 28 octobre : **CONSEIL NATIONAL A VICHY.**

14 décembre : Conseil d'administration.

15 et 16 décembre : Comité national.

La sécurité sociale est l'affaire de tous

Ce slogan du Gouvernement devait prendre son sens le 19 Octobre 1983, en permettant à chacun de participer à la gestion de la Sécurité Sociale par l'intermédiaire de ses représentants élus.

Pour la première fois depuis plus de 20 ans, vingt-huit millions d'assurés sociaux étaient inscrits, mais seulement 14 millions ont voté, soit un sur deux.

Pour mieux comprendre la signification de cette réforme, il faut savoir ce qu'a été notre Sécurité Sociale, son évolution.

Déjà, par l'ordonnance du 4 Octobre 1945, sa gestion en est confiée aux intéressés. Prédominance des représentants des salariés avec 2/3 des sièges.

Ils ne sont pas élus, mais désignés par les organismes syndicaux.

En 1946, le 30 Octobre, une nouvelle loi propose l'élection des administrateurs à la proportionnelle. Les salariés en obtenant 3/4 des sièges, deviennent majoritaires dans les Conseils.

En 1962, suppression des élections et instauration par de nouvelles ordonnances du paritarisme. Soit, une moitié des sièges pour les salariés. L'autre pour les employeurs.

Enfin, 17 Décembre 1982, nouvelle loi, les conseils d'administration des Caisses Primaires d'Assurance Maladie passent de 18 à 25 membres et pour les Caisses d'Allocations Familiales de 20 à 28 membres. Le mandat des administrateurs est de 4 ans (au lieu de 6 avec la loi de 1946).

Le Pouvoir des Conseils

Au sein de chaque organisme, le Conseil d'Administration a notamment pour rôle :

— L'établissement des Statuts et Règlement Intérieur.

— Le vote des budgets de la gestion administrative de l'action sanitaire et sociale, de la prévention et des établissements gérés par lui.

— Le vote des budgets d'investissements.

— Le contrôle de l'application par le directeur et l'agent comptable des dispositions réglementaires et législatives, et point important, la charge de la nomination du directeur, du directeur-adjoint, de l'agent comptable et sur proposition du directeur, la nomination aux autres postes de direction.

Les différents organismes ont des rôles bien spécifiques à jouer.

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie négocie les conventions avec les professions médicales et paramédicales.

Elle joue un rôle clé en matière d'accidents du travail, de maladies professionnelles et de contrôle médical.

Les Caisses Régionales d'Assurance Maladie organisent la prévention des accidents du travail. Elles élaborent l'action sanitaire et sociale collective qui sera appliquée par les Caisses Primaires.

Les Caisses Primaires établissent le contact quotidien avec les assurés sociaux. Elles gèrent les risques maladie, maternité, invalidité et décès.

A ce titre, elles assurent l'immatriculation et l'affiliation des assurés, le service des prestations, l'exercice d'une action sanitaire et sociale individuelle (ou collective) au bénéfice des assurés.

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des travailleurs salariés assure la gestion de l'assurance vieillesse. Dans le cadre de ses attributions, elle exerce également une action décisive dans le domaine social en direction des personnes âgées.

La Caisse Nationale des Allocations Familiales assure la gestion

d'un fond d'action sanitaire et social dans le cadre d'un programme arrêté par le Ministre après avis du Conseil d'Administration.

21 ans après, la dernière consultation, 13 Décembre 1962, des assurés sociaux, les nouveaux administrateurs élus sont amenés à gérer un budget dépassant les 550 milliards de francs.

Alexandre ROUSSEL

JOURNEES NATIONALES VIE LIBRE

Pour les journées nationales de Juin, prévoyez une bibliothèque et, dès maintenant, vous pouvez passer vos commandes.

Si vous désirez les livres Nationaux en dépôt, « Une Nouvelle Manière de Vivre » - « Jeunes et Libres », c'est possible mais à condition de :

- les commander assez tôt ;
- faire attention qu'ils soient en bon état ;
- nous retourner les invendus **dans les 15 jours** qui suivent la manifestation.

Sinon la totalité vous sera facturée.

Le Secrétariat National

Le financement des stages de formation

— **Aide de Vie Libre** : Le coût d'un stage est actuellement évalué à 1800 F par personne. Le Mouvement prend donc sur son budget la différence entre ce montant et le droit d'inscription versé soit par les sections, soit par les personnes elles-mêmes.

— **Formation Continue** : La demande doit être faite dans le cadre du « plan de formation » de l'entreprise. Les salariés doivent se renseigner auprès du délégué du personnel ou auprès de la personne chargée de la formation dans l'entreprise.

Dans ce cas-là, les frais de stage-formation, hébergement, restauration, transport et salaire sont pris en charge par l'entreprise.

— **Le Congé Formation** : Il est de 12 jours par an. C'est un congé sans solde qui s'ajoute aux autres congés. Il peut faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès du Fond d'action de Formation auquel l'entreprise verse le 1 % à la formation. Se renseigner auprès du délégué du personnel ou de la personne chargée de la formation dans l'entreprise.

— **Le Congé Cadre Jeunesse** : Il donnait droit à un congé sans solde et ouvrait droit à une bourse de 630 F en 1983. Les plus de 25 ans y ont droit une fois dans leur vie.

Pour l'obtenir, faire remplir l'attestation Bourse Congé Cadre Jeunesse remise par Culture et Liberté à votre employeur.

— **Le Congé Education Ouvrière** : Il donne droit à un congé sans solde. Le stage « Comprendre la Société » est agréé Congé Education Ouvrière. Certaines conventions d'entreprise accordent la prise en charge totale ou partielle du salaire pendant ce type de congé. Bien vérifier les conventions de votre entreprise.

Ces différentes démarches ne sont pas toujours simples, mais le droit à la formation existe et chacun d'entre nous doit s'employer à le faire appliquer.

Toutes les demandes de renseignements doivent être adressées à :

Culture et Liberté
73, rue des Héros Nogentais
94130 NOGENT SUR MARNE
Tél. : 872.50.30.

Il existe un certain nombre de sources de financement pour un stage « Comprendre la Société ».

« VIE LIBRE » — CULTURE ET LIBERTE STAGES 1984

- 1°/ . du 14 au 19 Mai à Dinard (Ille et Vilaine).
- 2°/ . du 10 au 15 Septembre à Chatenay Malabry (Hauts de Seine).
- 3°/ . du 2 au 7 Juillet à Wattignies (Nord).
- 4°/ . du 3 au 8 Décembre à Voiron (Isère).

Renseignements et inscriptions pour les stages 1 - 2 - 4 à Culture et Liberté — 73, rue des Héros Nogentais — 94130 NOGENT SUR MARNE — Tél. (16.1) 872.50.30.

Renseignements et inscriptions pour le stage 3 à Wattignies, COMITE REGIONAL « VIE LIBRE ».
M. et Mme Claude LEBARS — Catigny — 60640 GUISCARD — Tél. (16.4) 443.41.76.

LES JEUNES AU CONSEIL NATIONAL

NOS AMIS DU FINISTÈRE

La commission nationale jeunes sera sûrement bénéfique pour le Mouvement « Vie Libre ».

Elle permettra aux jeunes, de se sentir réellement responsables.

Elle pourra également servir de soutien à la création d'équipes de jeunes, aidée par les sections.

Un apport financier nous semble nécessaire, pour que la prévention et l'information se fassent dans les meilleures conditions, non seulement au niveau de l'enseignement mais aussi dans la vie active.

Nathalie CHALINE
Pierre PHILIPPE

DEJA DES REACTIONS...

A propos des objectifs d'action, il est question de créer des équipes « Vie Libre » constituées uniquement de « Jeunes ».

Dans le territoire de Belfort, nous ne refusons pas ce genre de propositions, mais nos expériences nous montrent que l'action conjugée entre jeunes et anciens se révèle souvent positive.

N'avons-nous pas souffert en famille de l'alcoolisation ?

Ne devons-nous pas résoudre les problèmes des militants en famille ?

Dans nos sections, les jeunes sont intégrés à toute la vie du Mouvement et partagent toutes les responsabilités.

Notre équipe de jeunes compte de nombreux membres âgés de moins de 25 ans.

Nous ne sommes pas opposés à soutenir les jeunes par l'intermédiaire des journaux « Libres » et « Agir », mais nous rappelons aux jeunes de France que rien ne se fait tout seul et qu'il faut une volonté d'action et d'imagination soutenues et constantes.

Les délégués du Territoire de Belfort au Conseil National.

L'égalité professionnelle

A travail égal, salaire égal, cette revendication des femmes est devenue réalité en ce début d'année 1984.

Désormais, les femmes et les hommes seront égaux devant le travail, que ce soit en matière salariale, de recrutement, de formation, de qualification et de promotion professionnelle.

La loi N° 83.635 du 13 Juillet 1983, modifie le code pénal et le code du travail en ce qui concerne l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Désormais, il est interdit de mentionner dans une offre d'emploi, le sexe ou la situation de famille du candidat recherché, de refuser d'embaucher une personne, de prononcer une mutation, résilier un contrat de travail d'un salarié en considération du sexe ou de la situation de famille.

Un article de loi précise par ailleurs que sont considérés comme ayant une valeur égale les travaux qui exigent des salariés un ensemble comparable de connaissances professionnelles confirmées par un titre, un diplôme ou une pratique professionnelle, de capacités découlant de l'expérience acquise, de responsabilités et de charges.

A partir de 1984, pour les entreprises de plus de 300 salariés et de 1985, pour celles de plus de 50 salariés, le chef d'entreprise sera tenu chaque année de présenter au Comité d'Entreprise (ou à défaut aux délégués du personnel), un rapport écrit comportant une analyse chiffrée permettant d'apprécier la situation respective des femmes et des hommes en matière d'embauche, de formation, de qualification, de promotion professionnelle, de conditions de travail et de salaires effectifs.

Ce rapport modifié, le cas échéant, sera transmis sous quinzaine à l'inspecteur du travail et mis à la disposition de tout salarié qui en fait la demande.

De plus, un Conseil Supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est déjà mis en place. Il est chargé de participer à la préparation de la politique dans ce domaine.

Cette loi va amener la publication de plusieurs Décrets qui doivent être pris en Conseil d'Etat. Tel celui qui précisera la liste des employés pour l'exercice desquels l'appartenance à l'un ou l'autre sexe, constitue la condition déterminante.

Un autre décret indiquera dans quelles conditions l'Etat pourra fournir une aide financière pour soutenir des actions exemplaires par une ou un groupe d'entreprises.

Quant au domaine de l'égalité des salaires, si l'employeur est libre de fixer à son gré celui-ci, en tenant compte de son ancienneté et de ses qualités professionnelles, il n'a en revanche nullement le droit de fixer pour une femme un salaire inférieur à celui d'un homme, uniquement en raison de son sexe, sans justifier cette différence par la compétence professionnelle.

Les salaires comparés doivent comprendre tous les avantages en nature et en espèces qui viennent en supplément du salaire proprement dit.

Dans les entreprises employant du personnel féminin, l'employeur doit, en outre, afficher les textes de l'article L. 140.6 et R. 140.1 concernant cette loi de l'égalité de rémunération et ce dans les lieux où s'effectue l'embauche du personnel.

A noter que les infractions aux dispositions de cette loi peuvent varier de 2.000 à 40.000 Francs assorties ou non de 2 à 12 mois d'emprisonnement.

Il est à souhaiter que cette loi facilitera la faculté d'apprécier pour le juge, si la différence de salaire entre hommes et femmes résulte d'une véritable discrimination ou d'une simple différence d'aptitude professionnelle.

Alexandre ROUSSEL

VIENT DE PARAITRE

Le Ministère des Droits de la Femme en collaboration avec le Centre National d'Information des Droits de la Femme (C.N.I.D.F.) vient de publier un « Guide des droits du travail femmes salariées ».

On peut se le procurer en écrivant au :

C.N.I.D.F. — Diffusion - Droits de la Femme.

B.P. 3000 — 75500 PARIS CEDEX 16,

ou auprès des déléguées régionales du Ministère des Droits de la Femme dans chaque préfecture de région.

Alexandre ROUSSEL

Nouveau Conseil d'Administration

Président : Le Sayec Michel
Vice-président : Ricouard Roland

Secrétaire général : Grelier Albert

Secrétaire général adjoint : Fleury Gérard

Trésorier national : Jonquet Louis

Trésorier national adjoint : Mallet Jean-Pierre

Membre du C.A. : Charbonnier Georges

Membre du C.A. : Le Saux Christian

Membre du C.A. : Masse Claude

Membres du Comité National

Berne Claude

Chapel Jacky

Dujean Hervé

Guilgaut André

Junker Léon

Rave Jacques

Rousseaux Pierre

Talvas André

Comités Nationaux des 23-24 septembre et 5 et 6 novembre 1983

L'ordre du jour était très chargé avec la reprise au lendemain des vacances. Le point fort, la préparation du Conseil National, sur le plan matériel mais aussi sur le contenu, les interventions et les responsabilités de chaque membre du Conseil National.

Au cours de ce Comité, 3 nouvelles sections et un Comité Régional ont été reconnus :

Section de Mirecourt (Vosges)
— 32 cartes roses et 44 cartes vertes. C'est la première section sur le département des Vosges, démarrée avec l'aide des militants de la Meurthe-et-Moselle.

Section de la Madeleine (Nord)
— 20 cartes roses et 6 cartes vertes, c'est la 18^{ème} section reconnue dans le département du Nord.

Section de Chateaudun (Eure-et-Loir) — 36 cartes roses et 18 cartes vertes, là aussi c'est la première section de ce département qui fait partie de la région Centre.

Suite à ces reconnaissances de sections, il a été demandé à tous les délégués d'être très attentifs sur les réponses au questionnaire sur la Charte. Veiller à ce que ce ne soit pas l'affaire d'une seule personne, mais une expression collective.

Comité Régional de Normandie
— Fonctionne depuis plusieurs années en Conseil Régional, comprend les Comités Départementaux de l'Orne, du Calvados et de la Seine-Maritime, totalisant 617 actifs et 461 sympathisants.

Nous souhaitons bon courage et longue vie à toutes ces équipes militantes.

Comité National du 4 Novembre 1983

Cette rencontre était axée sur le déroulement du Conseil National, avec la lecture de toutes les interventions sur les rapports d'activités, les objectifs d'action et sur le budget.

C'est au cours de cette réunion, que fut rédigé le communiqué de presse, la lettre au Président de la République, la pétition sur les 20,00 Francs par jour dans les hôpitaux et la résolution finale du 30^{ème} Conseil National.

Louis LE BLEVEC

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE MOUVEMENT NATIONAL « VIE LIBRE », première organisation populaire de lutte contre l'alcoolisme, qui vient de tenir son 30^{ème} CONSEIL NATIONAL à DOURDAN (91), les 5 et 6 Novembre 1983, en présence de 300 délégués :

Demande que la presse et les médias répercutent l'action spécifique menée par ses militants dans tout le pays.

« VIE LIBRE », d'implantation nationale, lance un appel pressant à l'opinion publique et toutes les associations se réclamant de la mouvance populaire, pour le soutien de son action.

Rappelle qu'il y a en France plus de 3 millions de malades alcooliques à soigner, en particulier de nombreux jeunes et aussi de nombreuses femmes (800.000).

Dans une période, où le phénomène d'alcoolisation ne cesse de s'agrandir, VIE LIBRE demande aux Pouvoirs Publics, les subventions nécessaires pour poursuivre son action éducative, préventive, curative et promotionnelle et demande la suppression du forfait hospitalier de 20 F.

RESOLUTION FINALE DU 30e CONSEIL NATIONAL « VIE LIBRE » A DOURDAN LES 5 & 6 NOVEMBRE 1983

Le 30^{ème} CONSEIL NATIONAL, animé par 300 délégués représentant la base de « VIE LIBRE ».

— Proclament que l'AMITIE est l'un des éléments moteurs et privilégiés sur le chemin de la guérison de tout malade.

— Soulignent que l'action de base fidèle à l'ESPRIT et aux principes fondamentaux, dictés par la CHARTE, soit respectée.

— Réaffirment que l'équipe de base est la première partie de la structure « VIE LIBRE », et interpellent tous les militantes et militants du Mouvement de la base au sommet, pour REVALORISER celle-ci :

Cellule d'accueil, d'amitié pour le nouveau

Lieu d'expression, d'échanges, de réflexions

L'équipe prépare l'action, mais aussi le partage des responsabilités.

L'équipe de base, et sa dimension de pré-formation pour les nouveaux militants.

Les délégués de ce 30^{ème} CONSEIL NATIONAL, demandent avec insistance, à tout adhérent de « VIE LIBRE » de réaffirmer personnellement et collectivement la force et la nécessité de L'ABSTINENCE TOTALE ET DEFINITIVE :

— Réfléchir sur l'ABSTINENCE FAMILIALE en donnant aux conjointes et conjoints, une plus grande place dans les structures.

— Affirmer notre présence, dans les milieux de travail, en se référant à notre CHARTE de 1954 — Se battre pour la santé, n'est-ce pas la première des revendications ?

Les délégués unanimement, redisent avec conviction, que « VIE LIBRE », est aussi un Mouvement d'accueil, en particulier pour les jeunes, dont l'alcoolisation grandissante, invite les militants « VIE LIBRE » à multiplier leurs efforts, pour les informer des dangers de l'alcool et les encourager à partager l'abstinence des militants.

— Prennent conscience que « VIE LIBRE » a besoin de militants formés, pour mener une lutte difficile.

— S'engagent à tout faire, afin que les stages nationaux, les week-ends de formation et journées d'étude, s'inscrivent dans un programme, ouvert à tous.

— S'engagent à agir dans le cadre des objectifs d'action votés au cours du Conseil, et le programme d'action qui en découle.

— Mandatent le Comité National, pour entreprendre les démarches nécessaires auprès des Ministères suivants :

- 1°) — La Santé (9^{ème} Plan)
- 2°) — Les Transports (les nouvelles dispositions)
- 3°) — Ministère Jeunesse et Sports (Label de Reconnaissance d'Education Populaire).
- 4°) — Ministère de l'Education Nationale (Campagne de prévention).

— Attirent l'attention de tous les militants sur les conflits internes qui paralysent l'action des militants et discréditent le Mouvement tout entier. Il faut y mettre fin.

3 moyens au service de notre action

le guide du correspondant-diffuseur

Alors que se poursuit la mise en place des correspondants - diffuseurs, voici un moyen qui leur sera très utile.

Le guide du correspondant - diffuseur, un outil indispensable pour développer la qualité de notre presse.

BON DE COMMANDE DU GUIDE DU CORRESPONDANT-DIFFUSEUR

NOM Prénom
Responsabilité
Adresse
.....
Nombre d'exemplaires à 10 F - Total
A envoyer à : Secrétariat National VIE LIBRE,
8, Impasse Dumur, 92110 CLICHY
C.C.P. MOUVEMENT VIE LIBRE 10 499.03 E PARIS
Aucune commande ne sera servie sans son règlement

2 livres édités par Vie Libre



Prix 43 F - Port 9,20 F

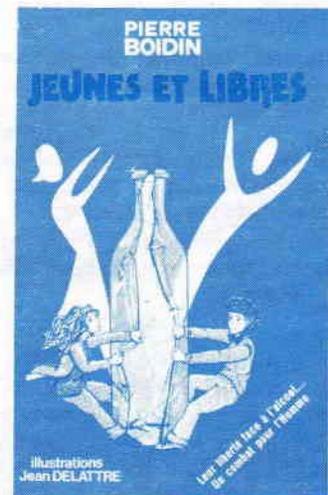
Coup sur coup, Vie Libre a édité deux livres. Le dernier : « Jeunes et Libres ».

Dans cet ouvrage, les articles, les enquêtes, les témoignages alertent l'opinion publique sur la dangereuse alcoolisation que subissent, ou choisissent même parfois, trop de jeunes.

Un livre au service des enfants, des jeunes, des parents... et pour tous ceux qui veulent vivre plus libres.

« Jeunes et Libres » et « Vie Libre, une nouvelle manière de vivre », deux livres à lire et à faire lire. Deux livres à offrir.

A commander au Secrétariat National Vie Libre - 8 Impasse Dumur - 92110 Clichy.



Prix 35 F - Port 6,30 F

Supplément à Libres n° 144. Directeur de la Publication : Albert Grelier. Rédaction administration : 8, impasse Dumur, 92110 Clichy, tél. 739.40.80. Imprimerie du Vivarais, 07100 Annonay cedex. Commission Paritaire CCPPAP 50560.